

Francine Barthe-Deloizy
Habilitation à diriger des recherches
Sous la direction de Guy Di Méo
2010-2011

VOLUME 1

CURRICULUM VITAE

Introduction générale

Ce premier volume a pour objectif de faire le point sur mon parcours d'enseignant-chercheur. Je présenterai ici ces déambulations à la manière d'un navigateur. À chaque avancée, des nouveaux repères se sont élaborés, renvoyant à de nouveaux questionnements qui ont relancé et déplacé la problématique et m'ont obligée à établir de nouveaux questionnements. L'enjeu est donc de saisir, par ce travail réflexif, la récurrence des interrogations, les lignes de pertinence qui traversent mes travaux.

L'exposé présenté est en partie chronologique, mais il est soumis en même temps à un système d'allers et retours entre le champ spécifique de la recherche et celui de l'enseignement, entre le temps de l'écriture et celui de la transmission et de la communication. Ce curriculum vitae est un « chemin de vie » professionnel où recherche et enseignement sont étroitement imbriqués. D'une part parce qu'il est inhérent à mon statut d'enseignant-chercheur de mener ensemble ces deux activités, mais surtout parce que dès l'origine, j'ai toujours enseigné en poursuivant mes recherches. Comme pour tous ceux qui préparent une habilitation, je me suis livrée à cet exercice inédit, qui, au moins pour ma part, s'est défini en le faisant.

J'ai choisi ici de présenter la première partie de mon parcours sous forme de récit de vie en essayant de ne sombrer ni dans un narcissisme déplaisant pour le lecteur, ni dans l'incivilité qui, selon Richard Sennett, serait d'imposer tout le poids de son moi aux autres. En dépit de ces précautions, je n'ai cependant pu éviter l'évocation, que j'ai voulue assez rapide, de mon enfance car il me semble qu'elle explique pour une large part, à la fois ma posture de recherche et mes passions pour le jardin. Celles-ci marquent le début de mon parcours de recherche avec la présentation de ma thèse qui portait sur « Les pratiques spatiales des parcs et des jardins publics ». Au total, les postures de recherche que j'ai adoptées suivent le principe simple du plaisir, plaisir de choisir des lieux simplement beaux, agréables à parcourir, à contempler. S'y ajoute une appétence « naturelle » pour le contact avec les « gens » « ordinaires », inconnus pour la plupart, qui m'ont confié une part de leur intimité et avec qui j'ai partagé ces moments de vie.

I. Itinéraire géographique

I. Itinéraire géographique

1. L'Afrique-La France : l'ailleurs est là-bas, l'étranger ici

L'Afrique... des caisses à remplir pour le départ... les caisses à déballer à l'arrivée. Toute mon enfance a été accompagnée par ces rituels d'aller-retour suivant une fréquence bien connue des expatriés : deux années en poste pour deux mois en métropole. Mon père avait saisi une opportunité extraordinaire, dès la fin de ses études. Il entra dans une banque d'affaires internationale et on lui proposa rapidement un poste en Afrique. Je suis donc partie à l'âge de 4 mois pour Dakar au Sénégal, ce dont je n'ai évidemment aucun souvenir. Les propositions de postes s'enchaînèrent pendant une dizaine d'années pour se terminer avec la décolonisation dans les années 60. Son dernier poste occupé était en Guinée et c'est donc à Conakry que j'ai commencé ma scolarité, là que j'ai mes premiers souvenirs de vacances dans une station climatique du Fouta Djallon : Dalaba. Ce sont mes premiers vrais grands voyages, envisagés à l'époque comme de véritables expéditions. Nous étions entassés dans une quatre chevaux, la chaleur était étouffante, la piste chaotique, les arrêts pipi dangereux. En bon père de famille, mon père vérifiait prudemment l'état des ponts avant d'engager la voiture. À l'arrivée j'avais le sentiment que nous avions vécu une grande aventure. Mon enfance fut donc bercée par des chants et des histoires racontées par des boys soussou ou wolof, les odeurs de saisons des pluies, le bruit des mangues tombant sur le toit avec grand fracas. Inscrite dans une école pour petites filles françaises et guinéennes, mon livre d'apprentissage à la lecture s'intitulait Mamadou et Binéta. Ces deux personnages accompagnèrent mes débuts de scolarité. Le résultat de cette première expérience géographique fut assez curieux. Lorsque je débarquai en France j'étais persuadée que j'étais noire.

L'arrachement à la terre africaine eut lieu dans le contexte particulier de la décolonisation. La Guinée de Sékou Touré dans les années 60 était particulièrement agressive à l'égard des blancs. Mon père, considéré sans doute comme l'archétype du colonisateur en fit les frais. Il nous emmenait tous les jours à la plage, puis au retour nous passions par un merveilleux jardin public en tout point conforme à ceux qu'on trouvait en France : mêmes bancs, mêmes sculptures, même parterres fleuris, même pelouse interdite aux enfants ; seuls les manguiers et flamboyants lui donnaient une touche un peu exotique. En cette période agitée d'indépendance, chaque jour avait lieu dans ce square la levée des couleurs du drapeau guinéen. Un jour, revenant de la

plage, nous avions comme à l'accoutumée été jouer au square. Mon père nous surveillait d'un œil distrait quand retentit l'hymne national accompagné de la levée des couleurs, présentées solennellement par un groupe de militaires. La cérémonie une fois terminée, la troupe se dirigea d'un pas martial vers mon père et procéda à son arrestation pour manquement au salut du drapeau, une insulte à la toute nouvelle république. Malgré ses protestations, il fut embarqué *manu militari* et n'eut que le temps de me confier mes deux jeunes sœurs. Il me fallait retrouver le chemin de la maison. Rétrospectivement, cette anecdote me semble représenter une des clés possible d'une fascination assez ambiguë à l'égard du jardin. Il peut-être à la fois un lieu paradisiaque, celui d'un bonheur sans nuage, mais porteur simultanément d'une forte charge anxigène. En quelques secondes cet endroit merveilleux s'était transformé en cauchemar, je me trouvais au centre de cette histoire sans rien y comprendre. Le chemin du retour se fit sans aucune hésitation, ce qui paradoxalement me rendit extrêmement fière, et je fus félicitée pour mon courage ; mon père, quant à lui, resta plusieurs mois interné dans un camp.

Nous avons donc quitté l'Afrique dans l'urgence, sans mon père qui est venu nous rejoindre quelques mois plus tard dans la maison familiale. Le retour en France s'est fait dans des circonstances dramatiques car, jusqu'au dernier moment, il a été question de notre assignation à résidence. Je retiens de cet épisode une conviction qui ne m'a pas quittée depuis : Les filles sont capables de se débrouiller devant l'adversité. Me reste aussi sans doute de cette période, un amour immodéré du voyage, de la découverte, accompagné d'une horreur des déménagements et la curiosité de savoir ce qui se cache derrière les choses en apparence anodines.

Retour définitif en France, retour dans le monde blanc et froid. Ma scolarité a été un chemin de croix. Je n'arrivais pas à m'y faire, à comprendre comment fonctionnait ce monde-là, je me sentais étrangère dans un ailleurs qu'on s'acharnait à dire chez moi. L'année de notre retour fut aussi celle des Pieds-noirs. Ceux de l'Algérie étaient un peu comme nous, et mes parents se lièrent d'amitié avec les familles rapatriées du voisinage. Mes premières copines d'école étaient donc pieds-noirs. Nous avons les mêmes difficultés d'intégration, un accent qui faisait l'objet de moqueries et la même nostalgie à l'égard de notre paradis perdu.

2. La géographie comme nécessité : début du parcours

Quelques années plus tard, lorsqu'il m'a fallu choisir une filière après le bac, je n'ai eu aucune hésitation. Il ne pouvait être question que de géographie. Je rêvais alors de me spécialiser en géographie tropicale, une manière de retrouver une partie de mon passé. La déception m'attendait au coin du bois. J'avais rêvé une géographie qui n'existait pas. Les premières années à Nanterre m'ont fait déchanter. De géographie tropicale il n'était pas question. Il fallait attendre l'année de licence pour se spécialiser. De ces années d'apprentissage, je garde un souvenir partagé. Je découvrais l'Afrique à travers les ouvrages de Jean Gallais et Pierre Gourou et les cours du professeur Pélissier sur les Sérères du Sénégal m'emportaient vers les contrées lointaines, il parlait comme un livre.

Mes trois premières années d'études universitaires ont été secouées par des grèves qui démarraient immanquablement en janvier pour se finir en catastrophe au mois de mai. L'extrême agitation qui régnait à l'époque était accompagnée d'un brassage entre les universités. On nous invitait à aller voir « ailleurs », à assister à d'autres cours. C'est dans ce contexte que j'ai eu l'occasion d'assister aux cours très agités d'Yves Lacoste à Vincennes. Il venait de publier son petit ouvrage chez Maspero : *La géographie ça sert d'abord à faire la guerre*, je découvrais une géographie militante assez inattendue et un auteur : Elysée Reclus.

Curieusement, vu le contexte, celui qui a été capable de rétablir une partie de « mon idéal géographique » a été le professeur André Blanc. Le curieusement demande une justification car, à l'époque, le professeur André Blanc avait la réputation d'avoir mauvais caractère et ses colères emplissaient les couloirs de la faculté de géographie. Il dispensait des cours de géographie rurale et de géographie régionale sur l'Europe de l'Est. Il nous emportait sur les chemins caillouteux de Roumanie et des Balkans. Après l'année de licence, je décidais de m'inscrire en maîtrise sous sa direction avec la ferme intention de travailler sur « Ce qui se passe derrière le mur ». Je suis donc partie avec des amis, deux mois, pour un périple en URSS, Pologne, Roumanie et Hongrie. Dans les années 70, les pays de l'Est n'étaient pas une destination touristique très prisée, la plupart des séjours étaient organisés pour des groupes et il nous a été très difficile de monter notre voyage sans le recours à une agence. Les formalités administratives une fois réglées, nous sommes partis à quatre. Deux mois plus tard et 10 kilos en moins, je décidais finalement de faire ma maîtrise en géographie rurale sous la direction d'André Blanc. Les difficultés

inhérentes à la langue et surtout les conditions de vie quotidiennes avaient eu raison de mon enthousiasme.

Le sujet de mon mémoire portait sur l'avancée du front urbain de la région Île de France, la « rurbanisation » et la disparition progressive par mitage de l'espace rural. De ce premier contact avec la recherche, je découvrais le plaisir du terrain, la jubilation d'aller faire des entretiens avec les agriculteurs ou les néo-ruraux. À la fin de l'année 1977, je soutenais mon mémoire. André Blanc m'a prise sous son aile et m'a suggéré une inscription l'année suivante à l'agrégation. Puis plus tard, me disait-il, « vous dépasserez les mauvais souvenirs de votre voyage dans les pays de l'Est et vous partirez pour une thèse, je serai là pour la diriger ». Appartenant à une famille sans aucune culture universitaire, la proposition d'André Blanc m'ouvrait des perspectives que je n'avais même pas imaginées. Poursuivre des recherches en géographie représentait à cette époque pour moi « un impensé ». Ses conseils étaient simples, et laissaient les étudiants pantois, son credo se résumait à ceci : « Soyez vous-même, c'est là que vous êtes la ou le meilleur(e) ». Lorsque j'ai appris son décès brutal à l'automne 1977, la nouvelle me fit l'effet d'une bombe, j'arrêtai là mes études de géographie.

3. Rupture : entrée dans le monde des « zones sensibles »

Avec une maîtrise de géographie, je décidais de chercher du travail. À cette époque l'éducation nationale recrutait des maîtres-auxiliaires et je n'ai eu aucun mal à me faire embaucher sur un poste de professeur d'histoire et géographie. J'ai été nommée dans un collège des Mureaux, une banlieue qu'on qualifiait avec euphémisme de « sensible ». Bref, j'étais envoyée au front, les seuls postes largement disponibles pour les novices telles que moi. Je garde de ces années de collège un souvenir très positif. On m'avait attribué les classes dites de « primo-arrivants » et les classes difficiles. Il n'y avait pas de programme, les élèves avaient entre 11 et 15 ans selon les papiers et, pour certains, savaient à peine parler le français. Ils arrivaient du Congo- Zaïre, des Comores, du Mali, du Burkina, de Turquie. Je trouvais la situation extraordinaire. J'avais le monde dans ma classe, il fallait en profiter pour faire une géographie vivante, les faire parler de leur culture, de leur langue. Je commençais mes premiers cours par la cuisine, les plantes cultivées dans les jardins, puis la maison, le village, pour ensuite passer aux cartes. Je dois admettre que cette situation particulière m'a permis de faire « mes armes » dans l'enseignement. Inventer un programme, des évaluations adaptées à mon public : faire aimer la géographie et l'histoire résume mon objectif professionnel de ces premières années d'enseignement. La récompense

arrivait en fin d'année sous la forme d'un compliment joliment tourné à la mode de la cité : Madame, avec vous, on kiffe la géo !

Chaque année je changeais d'établissement. J'ai pu ainsi acquérir une connaissance assez précise de ce qu'on appelait « La Zone ». L'envers du décor était cependant difficile à gérer : la violence, les combats à la sortie du collège où les bandes rivales réglait leurs comptes, la découverte d'armes à feu dans les casiers, les descentes de police pour arrêter certains élèves, les tentatives de suicide (parfois réussies) tout cela était épuisant. L'ambiance était lourde à supporter. Après 8 ans de pérégrinations entre collèges et lycées des ZEP (zone d'éducation prioritaire), je décidais de passer l'agrégation, au moins pour prétendre à enseigner dans des conditions moins difficiles.

4. Retour à Nanterre : L'agrégation

J'ai repris le chemin des écoliers, dans des conditions différentes. J'avais alors deux enfants, et retourner faire des études me semblait totalement décalé en regard de ma situation familiale. La géographie avait changé. À Nanterre je retrouvais certains des anciens professeurs qui m'avaient eue comme étudiante. Passer sous les fourches caudines de l'agrégation me semblait être un Himalaya, auquel je m'attelais en renâclant. C'était le prix à payer pour sortir du ghetto. J'étais très impressionnée par les connaissances de mes camarades. Ils étaient évidemment tous plus jeunes que moi d'au moins dix ans et ils étaient rompus aux exercices du commentaire de la carte (topo-géol selon le jargon) que je découvrais. La poésie de la géomorphologie fut compliquée à assimiler et deux années se sont avérées nécessaires pour que je puisse débusquer la pastille de miocène, indice irréfutable permettant d'identifier une surface d'érosion (post-éocène), ou appréhender le mécanisme complexe de la capture du Val de l'Asne (Carte de Toul) par recul de la tête ou déversement !

Il me fallait aussi revenir à l'apprentissage des questions au programme et à l'histoire. L'exercice de la question dite « hors programme » fut un véritable enchantement grâce aux prouesses d'un professeur : Georges Grelou. Il nous attribuait des sujets qui, pour lui, convenaient à nos personnalités, nous poussant toujours plus loin pour évaluer nos capacités de synthèse, notre aptitude à aller fouiller les recoins des bibliothèques afin de trouver les références bibliographiques les plus pertinentes. Ses reprises se transformaient en leçons magistrales. Grand voyageur, spécialiste des pays

d'Asie et du Moyen-Orient, il n'oubliait jamais les ancrages culturels, l'histoire des civilisations. Une fois l'agrégation passée, j'ai reçu ma nouvelle affectation et une surprise de taille m'attendait : je retournais aux Mureaux, dans le même collège que celui que j'avais quitté deux ans auparavant. Cette fois-ci l'horizon me semblait bouché, j'étais bel et bien assignée à résidence, mais une ouverture inattendue se présenta.

Lors du rituel de fin de préparation des concours à Nanterre, les agrégatifs devenus agrégés organisaient un pot et offraient un cadeau, en général de bonnes bouteilles, à leurs enseignants. C'est autour de ce buffet jovial largement arrosé que Georges Grelou m'a demandé ce que je comptais faire avec cette agrégation de géographie. La mort dans l'âme je lui parlais de mon nouvel/ancien poste. Il m'a alors suggéré une inscription en DEA et pourquoi pas de poursuivre des recherches avec une thèse. Mais où aller ? Pour faire des recherches sur quoi ? Et surtout avec qui ? Il m'a tendu la photocopie d'un article de Paul Claval¹ sur les jardins en me disant : « La géographie culturelle vous irait bien et je pense que vous auriez tout à gagner à rencontrer le professeur Claval. Il enseigne à Paris IV et intervient dans un DEA d'aménagement et d'urbanisme, vous n'avez rien à perdre. » À la rentrée 1989, je retrouvais mes anciens collègues des Mureaux et m'inscrivais à Paris IV en DEA.

5. Le DEA : accueil à Paris IV Sorbonne

En 1989, le jardin appréhendé comme un objet géographique n'était pas encore entré dans le champ des recherches en géographie, l'article de Paul Claval faisait figure d'exception ainsi que les travaux de Franck Debié² qui travaillait sous sa direction. La lecture de « *Jardins de capitales* » a été déterminante pour fixer le sujet de mon DEA. Les prémises de ma nouvelle recherche ont commencé par un inventaire systématique de la bibliographie sur ce sujet. Sur cette thématique, dans le champ de la recherche en sciences humaines et sociales, la géographie apparaissait comme le parent pauvre. Le jardin suscitait toutes les attentions des historiens, plasticiens, ethnologues ou

¹ Paul Claval (1988) « Les jardins et la ville : une étude géographique » dans *Bulletin de la société catalane de Géographie*

² Franck Debié (1992) « Jardins de capitales, une géographie des parcs et jardins publics de Paris, Londres et Berlin », Paris, éditions du CNRS

sociologues mais ils avaient une approche qui ne convenait pas à la construction d'une problématique centrée sur l'espace et surtout leur analyse ne portait jamais sur la période contemporaine. Partant du constat que la fin des années 1980 était marquée par une reprise des grands chantiers de créations de parcs et jardins publics à Paris et en France, je décidai d'engager mon travail sur les créations des parcs contemporains et leurs auteurs. Quelles étaient leurs références esthétiques ? Leurs discours ? Comment s'y prenaient-ils pour élaborer leur programme ? Ce qui attisait ma curiosité concernait les coulisses du monde des paysagistes. Pour ce DEA, mon intention était de suivre la filière « spatiale » du jardin, de la friche reconquise à la transformation en espace public voué à la promenade et aux loisirs urbains, du dessin ou de la maquette à la plantation et à l'entretien quotidien. Je rencontrais donc les grands noms de l'école du paysage de Versailles : Bernard Lassus, Michel Corajoud, Gilles Clément entre autres, puis quelques enseignants de l'école du paysage de Versailles : Michel Racine, Pierre Donadieu. Mon mémoire de DEA intitulé « Les paysagistes et la création des parcs contemporains » a été soutenu en juin 1990, accompagné d'un film vidéo dont le sujet portait sur la réalisation du Jardin des retours de la corderie royale à Rochefort, de Bernard Lassus.

Cette même année, je suis entrée au laboratoire CNRS Espace et cultures de Paris IV. J'y retrouvais de jeunes chercheurs qui travaillaient sur des thèmes différents des miens ; l'ambiance était chaleureuse et conviviale. Je découvrais la géographie culturelle.

II.

Les parcs et les jardins

Débuts de la recherche

II. Les débuts de la recherche

La thèse

1. Le choix du sujet : contexte et conditions de la recherche

Le DEA m'avait permis de me familiariser avec les structures de la recherche. Dans le cadre du laboratoire Espace et cultures, des séminaires étaient proposés aux doctorants pour présenter leurs travaux en cours. Nous avions tous des thèmes d'étude différents mais nous suivions avec intérêt les progressions de chacun. Je me trouvais assez isolée dans mes recherches du fait de ma situation professionnelle (j'avais enfin un poste dans un grand lycée de Saint-Germain-en Laye) et ces contacts ont été essentiels pour m'arrimer à la thèse. De cette période j'ai conservé, au sein du laboratoire, ces amis avec qui je travaille toujours.

Les rendez-vous avec le professeur Paul Claval étaient réguliers et toujours très instructifs, mais il me conseilla de prendre une année pour réfléchir à la définition de mon sujet de thèse.

Les contacts que j'avais pris avec les paysagistes et le travail du DEA m'ouvraient de nouvelles pistes à explorer sur l'objet parc. Ce que j'avais retenu de cette année se résumait à une idée : que se passait-il une fois que le parc se mettait à exister ? Comment était-il approprié par les habitants ? Quels étaient ses usages ? En posant ces questions, je gardais toujours en arrière-plan les conclusions que j'avais retirées de la rencontre avec les paysagistes de l'année de DEA. Entre les intentions de départ des élus, déterminants dans la programmation du parc et le moment où le parc se mettait réellement à exister, à être approprié, que se passait-il ? Existait-il des décalages entre ce qui avait été initialement prévu et ce qui se passait dans la réalité ? Ce questionnement m'a permis d'appréhender par l'observation *in situ* ce que signifiait le lien entre une pratique et une représentation. On passait d'un espace rêvé, fantasmé à la matérialité du dessin ou de la maquette, puis au territoire vécu et approprié et bien évidemment détourné.

Les lectures des ouvrages de Guy Di Méo, d'Armand Frémont sur la géographie m'ont servi de références durant cette première année³.

Il me fallait choisir aussi des lieux, des terrains d'observation et une échelle d'analyse. Travailler sur les parcs publics urbains en général ne convenait pas au sujet que j'avais choisi, il me fallait en découdre avec le concret, le réel. Cela supposait une réflexion à grande échelle, celle des parcs d'abord, qui devait relever aussi d'une autre échelle, celle de la ville, voire de l'agglomération. Je m'engageais ainsi dans une étude de géographie urbaine saisie à travers des espaces spécifiques : les parcs et les jardins. Les pratiques, que les usagers faisaient de ces parcs, relevaient d'une échelle encore plus grande, celle des groupes ou des individus. Lors de cette année « préparatoire » à l'inscription en thèse, je me fixais donc un cadre de travail : la ville, les parcs urbains ; une thématique : les usages ; il me restait à choisir des exemples de villes pertinents pour la démonstration.

Mon expérience professionnelle d'enseignement m'a beaucoup aidée dans mes choix. J'avais acquis une solide connaissance de la banlieue explosive avec Les Mureaux et je goûtais en ce début d'année 91 le bonheur sans nuage d'une ville tranquille à forte connotation historique et patrimoniale, Saint-Germain-en-Laye. D'un côté une ville portant une image résolument négative, que les journaux locaux nommaient « Le Chicago de la vallée de la Seine », habitée par une population ouvrière, composée pour plus de 40% de familles issues de l'immigration à une ou plusieurs générations ; de l'autre : la ville qui avait vu naître Louis XIV composée d'une population « bourgeoise » à niveau de vie élevé. Le point de départ de ma thèse se résumait alors à une question : pouvait-on qualifier les parcs ou les jardins publics de gauche ou de droite ? Autrement dit : la couleur politique des municipalités avait-elle une influence sur les aménagements, l'esthétique, les pratiques des lieux que je voulais étudier ? Ce questionnement naïf s'avéra être une fausse piste, car en matière de réalisation, d'entretien, de choix des équipements ou d'usages de parcs et de jardins publics, ma thèse a montré que cette catégorisation n'avait aucune pertinence. Comme si ces espaces publics là échappaient à l'idéologie politique habituelle.

³ Armand Frémont, 1972, *La région, essai sur l'espace vécu, dans la pensée géographique française, mélanges offerts au Professeur Meynier*, Saint Briec, Presses universitaires de Bretagne.

Armand Frémont, 1988, *France, Géographie d'une société*, Paris Flammarion

Armand Frémont, J Chevalier, R Hérin, J Renard, 1984, *Géographie sociale*, Paris, Masson

Guy Di Méo, 1999, *L'homme, la société, l'espace*, Paris, éditions Anthropos

L'autre argument présidant au choix des deux communes était d'ordre pratique, elles étaient localisées toutes les deux à une distance-temps d'environ une demie-heure. Il m'était donc possible de m'y rendre le même jour pour y faire des observations comparables.

2. Le protocole méthodologique

Le protocole méthodologique utilisé pour les débuts de ma recherche a été très classique. Pour comprendre et connaître l'évolution des structures urbaines, la composition de la population, les dates de naissance des parcs et des jardins, j'ai eu facilement accès aux archives, statistiques sociodémographiques, cartes ou plans terriers qui ont été mis à ma disposition. Les entretiens avec les acteurs politiques des deux communes se sont avérés plus compliqués à gérer. À Saint-Germain-en-Laye, le maire de l'époque, Michel Péricard a accepté de me recevoir avec beaucoup de courtoisie, comme les équipes des services techniques. Le conservateur du parc du château de Saint-Germain, Claude Veysières Pomot, s'est mis à ma disposition et n'a jamais été avare de son temps. Par un heureux concours de circonstances, j'arrivai sur ce terrain au moment même où le ministère de la Culture (gestionnaire du domaine national de Saint-Germain-en-Laye) décidait de le réhabiliter. Les arbres devenaient dangereux pour le promeneur, les fondations de la grande terrasse édifiées par Le Nôtre menaçaient de s'effondrer. La nomination l'année précédente au poste de conservateur général du domaine royal de Saint-Germain-en-Laye, de Claude Veysières Pomot avait un objectif : réhabiliter et mettre à la disposition des citoyens de la ville un véritable domaine public. Nous avons donc profité réciproquement de cette situation. Ma première étude des usages a donc porté sur le domaine royal de Saint-Germain-en-Laye. J'ai présenté les résultats de mon enquête lors d'un séminaire à l'école d'architecture de Versailles dans le cadre du DEA restauration des jardins historiques, animé par Monique Mosser. Intervention intitulée : « *Public prédateur, public amateur : étude géographique des usages et usagers du domaine royal de Saint-Germain-en-Laye* ». Cette communication a servi de tremplin à une collaboration du type « expertise » avec la Caisse des monuments historiques, sur laquelle je reviendrai.

En revanche, du côté des Mureaux, les élus manifestaient une grande méfiance à mon égard, et je n'ai jamais pu rencontrer le maire qui, à plusieurs reprises, a décommandé ses rendez-vous. Les services techniques, le service des espaces verts éludaient mes questions et refusaient de me communiquer

des informations. A l'époque, en effet, le parc du Sautour, envisagé comme une entrée de ville, commençait à sortir de terre. J'appris par des connaissances (élus de l'opposition) que ce parc monumental composé de buttes sur un terrain plat à l'origine devait sa topographie à un arrangement entre le maire et une entreprise de bâtiment travaillant sur le chantier du TGV ouest. Les remblais avaient été vendus à la mairie, sans que personne ne connaisse le montant exact des tractations. La deuxième explication à ces silences gênés est venue quelques années plus tard. J'ai appris, en lisant le journal local, que le responsable des espaces verts faisait l'objet de poursuites judiciaires pour cause de vente illicite de végétaux. De ces menus détails accompagnant les débuts de ma recherche, j'ai retenu que sous des dehors pacifiques et charmants, le jardin est soumis à des enjeux qui ne l'excluent pas des travers de la société, et que l'envers du décor mérite toujours qu'on s'y intéresse. L'absence d'informations est un signe qui oblige toujours à approfondir l'investigation.

Un autre aspect essentiel présidait à ma recherche : elle concernait les entretiens avec les usagers. En 1991, il existait fort peu d'études, voire de modèles de questionnaires sur les usages qu'on pouvait faire des espaces publics. Depuis, de nombreuses publications se sont intéressées à cet aspect comme l'atteste, par exemple, l'ouvrage de Charlotte Hugrel et Robert Thomazeau⁴. Seule exception, les travaux pionniers, dès 1973, du laboratoire d'économétrie de l'école polytechnique, dirigé par Robert Baillon (inédits), proposaient une approche méthodologique qui conjugait fréquentation des espaces verts et statut socioculturel⁵. J'avais à ma disposition un exemple d'analyses qui me servaient à construire mes questionnaires d'enquêtes. Pendant les 6 années de travail sur ma thèse, je réalisai environ 1800 questionnaires d'enquêtes. Dans un premier temps, j'ai établi un échantillonnage de la population des usagers en me servant du recensement

⁴ Charlotte Hugrel, Robert Thomazeau, 2000, *Le Diagnostic environnemental par les usages*, éditions Presses Polytechniques de Lausanne.

⁵ *Relations entre statut socioculturel et fréquentation de la forêt* : Robert Baillon, 1973, École polytechnique, laboratoire d'économétrie.

Robert Baillon, Sally Kitchell, Evelyne Robert, 1975, *La fréquentation des espaces verts parisiens*, École polytechnique, laboratoire d'économétrie.

Robert Baillon, Laure Amar, Alain Grandjean, 1983, *Le parc de la Villette, un espace public à inventer*, École polytechnique, laboratoire d'économétrie.

exhaustif (sondage au quart RGP de l'INSEE), puis ensuite j'ai effectué *in situ* des entretiens auprès des usagers. Ceci m'a permis d'évaluer un indice de fréquentation et une aire d'influence des parcs. J'ai également mis au point un outil permettant de mesurer le niveau d'insécurité des parcs en fonction de leur notoriété. Ce traitement statistique n'a pas été chose facile car il n'existait guère d'outils informatiques adaptés à ce type d'enquêtes. Depuis, le logiciel Sphinx permet rapidement et facilement de régler la chose sans trop de difficulté.

Il me semblait alors que je mettais un temps infini à réaliser ce travail car je comparais ma progression à celle des autres doctorants du laboratoire. Mon statut de professeur d'histoire-géographie au lycée de Saint-Germain-en-Laye ne m'autorisait pas toutes les libertés nécessaires. Mais en contrepartie, j'avais des élèves qui prenaient des nouvelles de l'avancée de mes travaux. Ils semblaient tous très intéressés par le sujet et, en retour, je ne me privais pas de les interroger sur la pratique qu'ils avaient des parcs et des jardins de la ville. Rétrospectivement, il me semble que c'est ce qui m'a permis de mener à bien cette aventure. Je n'ai en effet jamais séparé ma recherche de mon enseignement, l'une et l'autre se nourrissant réciproquement.

C'est dans ce contexte que j'ai proposé à la rentrée de 1993, au proviseur du lycée de Saint-Germain-en-Laye, de créer une « classe jardins » en seconde. Le principe était le suivant : pendant une année, en collaboration avec un professeur de lettres, une sortie par mois était organisée dans des jardins des environs de Paris. Il était question de l'art des jardins, de styles (classique, anglo-chinois, paysager à l'anglaise...), des fonctions (le potager, le jardin ouvrier, le jardin d'agrément, l'arborétum, le jardin botanique etc.). A l'issue de cette année j'organisais une exposition dans le gymnase du lycée, transformé pour la circonstance en jardin d'agrément (un exercice acrobatique), en collaboration avec l'école d'horticulture de Saint-Germain-en-Laye Chambourcy. Cette expérience s'est terminée par la publication de deux petites brochures, l'une ayant fonction de catalogue d'exposition (Villes en Vert, envers de la ville ?), l'autre était composée de nouvelles littéraires illustrant une des visites réalisées dans le parc anglo-chinois du Désert de Retz. Au cours de cette période « lycée », j'ai appris à réinvestir mes compétences scientifiques et à les articuler avec ma pratique de l'enseignement, ce que je retrouverai plus tard lorsque je serai en poste à l'université.

La réalisation de ce travail de recherche a duré 6 ans, pendant lesquels, au sein du laboratoire, le professeur Paul Claval suivait ma progression. Je

communiquais régulièrement sur l'avancée de mes recherches dans le cadre des séminaires du laboratoire Espace et Cultures. C'est dans ce contexte d'échanges dynamiques que Jean-Robert Pitte, professeur à Paris IV et membre du laboratoire, m'a suggéré de rencontrer Françoise Dubost de l'EHESS et directeur de recherches au CNRS. Cela a marqué le début d'une longue collaboration qui perdure encore aujourd'hui. Elle m'a conseillée dès le début de mes recherches et m'a invitée à de nombreuses reprises dans son séminaire de l'EHESS portant sur les études rurales contemporaines. Par le biais de ces contacts avec l'EHESS, j'ai été mise en relation avec la revue *Urbanisme* et publiai, dans le cadre d'un numéro spécial consacré aux jardins, un article portant sur les usagers du parc de La Courneuve en Seine-Saint-Denis.

3. La thèse

La thèse intitulée « Études de pratiques spatiales urbaines à travers l'exemple de deux communes : Les Mureaux et Saint-Germain-en-Laye » a été soutenue en janvier 1997 à l'université Paris IV, sous la direction de Paul Claval. Le manuscrit était accompagné d'un corpus iconographique. À l'origine, il n'était pas prévu et Paul Claval m'avait suggéré d'en faire "un petit quelque chose", mais devant le nombre impressionnant de photos (plus de 1000 photos et cartes postales anciennes) que j'avais réalisées et accumulées pendant toutes ces années, je l'ai transformé en fascicule. Ce travail a dépassé largement ce que j'avais envisagé à l'origine (le corpus iconographique comporte 250 pages.) Il se conçoit non pas comme une simple illustration mais comme un outil méthodologique. La valeur de l'image n'est plus à prouver et si elle est de plus en plus utilisée à des fins pédagogiques (inflation d'images dans les manuels scolaires par exemple), il convient cependant de s'en méfier, car les images peuvent mentir ou pire être des impostures (voir la publicité). Dans ce travail j'ai voulu associer à la fois le plaisir du beau et la force de la démonstration. Si l'image en soi ne fait pas figure de preuve, elle n'en est pas moins démonstrative et doit être considérée comme une source de connaissance, au même titre que d'autres documents considérés comme plus légitimes. L'utilisation et la production d'images apparaissent comme centrales dans tout mon travail de recherche et j'aurai l'occasion de développer cette compétence dans d'autres types de productions scientifiques comme l'organisation d'expositions, les activités éditoriales ou la participation à l'élaboration de documentaires.

Pour ce qui concerne la thèse, l'image prise *in situ* m'a permis, *a posteriori*, de construire des raisonnements, d'affiner mes analyses. Je me rendais compte par exemple qu'il apparaissait sur les photos des éléments que je n'avais pas identifiés sur le moment ou que je n'avais pas vus. Ainsi par exemple, j'ai pu démontrer l'importance des ombres et des lumières, des traces, des matériaux, de la composition du sol pour expliquer certains cheminements. Cette production iconographique explique aussi sans doute le fait que les éditeurs aient refusé de publier ma thèse pour des raisons de coût excessif, car je souhaitais ne pas désolidariser le corps du travail de sa part iconographique (et qui plus est en quadrichromie). Quoi qu'il en soit, ma thèse n'a jamais été publiée dans sa totalité. On en retrouve des passages enrichis dans plusieurs publications qui ont suivi. À la rentrée universitaire de 1998, année qui suivait la soutenance de la thèse et la qualification au CNU, j'étais recrutée à l'université Picardie Jules Verne, comme maître de conférences.

4. Expertise : la recherche devient opératoire

La Caisse des monuments historiques

En 1994, la Caisse des monuments historiques et des sites organisait un groupe de réflexion autour d'un programme : « L'accueil dans les jardins historiques », patronné par Anne-Marie Cousin, chef de la mission jardin à la Direction du patrimoine et Françoise Mosser, conservateur général du Patrimoine à la caisse des monuments historiques (CNMH).

Leur mission consistait à réunir un groupe de spécialistes afin de conduire une réflexion sur l'accueil des publics dans les jardins historiques, l'objectif étant de dresser un état des lieux, de nouer des contacts avec des responsables publics et d'ébaucher des propositions d'actions. En effet, les jardins historiques, à la différence d'autres monuments appartenant au patrimoine, ne requièrent pas les mêmes compétences, ni les mêmes soins, lorsqu'il s'agit de les restaurer. De plus, il convenait de réfléchir aussi aux conditions particulières

sous lesquelles on devait les présenter, les faire visiter au public (à Giverny par exemple, 500 000 visiteurs par an sont accueillis sur 2 hectares). Cette cellule de réflexion composée de Monique Mosser, Françoise Dubost et Florence Morizot, à laquelle j'étais invitée à participer, a été l'occasion de prendre la mesure du retour du jardin (public ou privé, en l'occurrence ici historique) sur le devant de la scène. La grande difficulté consistait à conjuguer des logiques apparemment contradictoires avec, d'une part, les contraintes économiques, le coût des restaurations, l'entretien ; et, d'autre part, les aménagements et un public qu'on voulait éduqué, raffiné, au

comportement irréprochable. La volonté affirmée de la section « jardins » de la Caisse des monuments historiques relayait ainsi les principes édictés par l'ICOMOS dans la charte de Florence de 1993. Celle-ci peut se résumer par cette phrase de Rosario Assunto, architecte et membre du Comité international des jardins et des sites historiques (Extraits de l'article « Téléologie des jardins », ICOMOS 1993) :

« Qu'ils soient publics ou privés, les jardins doivent être tels que tout le monde s'y comporte comme des princes, dans ce sens que le jardin est un endroit esthétique, où chaque individu qui fait partie du groupe des visiteurs soit amené à se comporter en prince par la beauté du lieu. »

Ma participation à ce groupe de réflexion apportait des éléments de réflexion et des réponses en contradiction avec le profil d'un idéal-type de visiteur. J'apportais en raison de mes enquêtes des informations qui ont figuré dans le rapport final consacré à l'accueil dans les jardins historiques. Ces travaux ont abouti à la production de trois volumes inédits. Dans le sillage de cette cellule de réflexion, une étude spécifique sur les sites archéologiques en vue de leur ouverture au public a été confiée à Florence Morizot (paysagiste de l'École nationale du paysage de Versailles) et à son atelier Cythère. Cette incursion rapide dans les services d'une grande institution comme celle de la Caisse des monuments historiques m'a permis d'appréhender l'extrême complexité de l'organigramme et du fonctionnement de cette administration. La masse considérable de rapports, de travaux, de commissions, de réunions animées par un personnel compétent et enthousiaste se terminait (comme cela a été le cas pour ce travail) en déclarations d'intentions ou en prescriptions ignorées, le plus souvent par manque de moyens mis en œuvre pour leur application.

Atelier Cythère

L'atelier Cythère est né en 1995 de la rencontre de trois paysagistes de l'École nationale du paysage de Versailles. Une fois leur diplôme en poche, ils sont partis plusieurs mois pour un long périple autour de la Méditerranée, visiter les sites archéologiques les plus célèbres, avec une intention : observer et comparer les manières dont les sites étaient organisés pour les visiteurs (touristes étrangers ou locaux). De retour en France, le groupe Cythère proposait à la CNMH, à travers quelques exemples choisis, de mettre en place une méthodologie destinée à la programmation d'aménagements en vue de l'accueil du public sur des sites archéologiques. En 1996, une mission leur a été accordée par la CNMH, 10 sites célèbres ont été choisis comme modèle de référence. Le groupe de travail s'est donc mis en place et j'ai été invitée à participer à cet atelier. L'expérience s'est avérée enrichissante, bien

qu'éloignée de mon sujet d'analyse, puisqu'elle ne concernait pas les jardins publics. En revanche, côté public, les grilles d'analyse que je proposais s'avéraient aussi pertinentes que pour les jardins publics, une manière pour moi de valider les outils méthodologiques issus de ma thèse. Ma collaboration avec l'atelier Cythère a duré deux années. Ce travail interdisciplinaire a fait l'objet d'une communication à un des séminaires du laboratoire Espace et Cultures dans le cadre d'une séance portant sur les paysages.

Atelier Michèle Elsair : Square Stalingrad d'Aubervilliers

En 2001, j'ai rencontré Michèle Elsair, architecte paysagiste lors du colloque « Paysages et territoires », organisé par *Le Moniteur* et l'association des maires de France. Ma communication portait sur les incivilités dans les parcs publics et j'avais insisté sur les actes de vandalisme à la demande des maires et des responsables des services espaces verts présents lors de cette session. Michèle Elsair concourait alors sur un appel d'offre de la communauté de communes de la Plaine- Saint-Denis portant sur la réhabilitation du square Stalingrad d'Aubervilliers. Les maîtres d'œuvre demandant un diagnostic préalable sur les usages, j'ai été sollicitée pour cette mission (dans le jargon nommé AVP soit avant-projet). Dès les premières visites sur le site, on voyait bien que ce square (plutôt un parc par ses dimensions d'environ 2 hectares) était à peu près tout sauf un parc. Approprié par des SDF et des dealers, de jour, le square était un lieu de passage pour se rendre au théâtre ou à la bibliothèque mitoyenne du parc. De nuit, entre deux rondes policières, le voisinage se plaignait des bagarres et des hurlements. Au petit matin, la municipalité avait requis les services de deux gardiens pour nettoyer les traces de la nuit. Des vestiges de jeux indiquaient qu'il devait y avoir eu autrefois des enfants. La tâche s'avérait particulièrement difficile mais le défi intéressant. Il fallait reconquérir une quasi-friche urbaine et la transformer en un espace public récréatif et chaleureux. Je procédais à des enquêtes, rencontrais le commissaire divisionnaire d'Aubervilliers et rendais mon diagnostic qui a été intégré à l'avant-projet. Sur 10 équipes qui avaient présenté un projet, une seule fut retenue, comme le veut le principe du concours, nous avons été classées 2^e ! Une mince compensation, mais l'expérience a été stimulante.

Ces quelques expériences ont eu l'intérêt de me placer dans des situations concrètes, toutes liées de près ou de loin à une étude des publics pratiquants une nature urbaine. Une preuve que ma recherche était devenue opératoire, qu'elle pouvait avoir une utilité sociale et être mise au service du public. La

pratique du terrain, « l'œil du géographe », m'ont été d'une aide précieuse, comme la rigueur méthodologique que j'avais acquise à l'université. L'expertise apparaît donc, dans ce parcours comme une série d'expériences qui ont eu l'intérêt de transformer un travail de recherche théorique en compétence technique. Cependant, il convient de souligner que le statut d'enseignant-chercheur n'est pas toujours compatible avec les calendriers des appels d'offre et des bureaux d'études des architectes. Les contraintes liées aux cours et TD et une certaine fraîcheur d'esprit sont requises dans les activités d'enseignement, elles sont largement incompatibles avec les « charrettes » ou nuits blanches précédant la remise des travaux des architectes paysagistes.

La réouverture du Désert de Retz

Situé sur la commune de Chambourcy, à quelques encablures de Versailles, en limite de la forêt de Marly, le Désert de Retz est un des seuls jardins anglo-chinois français. Mondialement réputé, il appartient au circuit très fermé des amateurs de jardins de la planète. Le seul problème tient au fait qu'il ne peut être visité. Il a été édifié au XVIIIe siècle par François Racine De Monville, un personnage célèbre de la cour de Louis XVI. Le jardin présente à travers des fabriques (la colonne tronquée, le temple du dieu Pan, la pyramide, la tente tartare, etc.) une vision du monde telle qu'on l'envisageait au XVIIIe siècle. Tombé en ruine, il passionna les surréalistes qui le décrivaient comme un lieu énigmatique et étrange. Classé à l'inventaire des Monuments Historiques en 1941, il resta abandonné jusque dans les années 1980, période à laquelle il fut acheté par la banque Worms et un architecte des monuments historiques (Olivier Choppin de Janvry). Démantelé lors de cette vente, le jardin ne fait aujourd'hui plus qu'une vingtaine d'hectares, le reste du domaine ayant été transformé en parcours de golf. Des années 80 à la fin des années 90, la Société des Amis du Désert de Retz a géré l'ouverture au public et organisé des visites. L'endroit est donc resté confidentiel. Une partie des fabriques a été restaurée mais les tempêtes de 1999 et 2000 ont durement touché le domaine. En 2005, la mairie de Chambourcy s'est portée acquéreur du Désert et son ambition aujourd'hui est de le rouvrir au public. C'est dans ce contexte que le député maire de la commune m'a invitée à réfléchir et à faire des propositions dans trois directions :

- L'étude des publics potentiels : de l'amateur éclairé à la classe des scolaires, du randonneur de passage au club du troisième âge.

- L'organisation des visites : la formation des guides du jardin, l'édition de brochures, l'élaboration d'un site internet, le circuit des visites.
- Une réflexion sur les aménagements : emplacements des parkings, circuit vélo à l'extérieur du site, mobilier (poubelles, kiosque, espaces pour la restauration etc).
- Enfin la question de la restauration/restitution des fabriques qui sont aujourd'hui dans un état pitoyable pose un problème épineux : convient-il de les refaire à l'identique (certaines fabriques ont totalement disparu) ou de restaurer *a minima* les ruines qui subsistent ? La solution à ce jour n'est pas tranchée, elle se heurte à l'idéologie « Monuments Historiques » qui préconise des modes de restauration minimalistes, ce qui supposerait dans ce cas précis de priver le Désert de sa particularité.

Depuis l'automne 2007, le projet est régulièrement discuté, la pomme de discorde reste toujours la même : où trouver les fonds nécessaires à la restauration ? La commune de Chambourcy ne peut engager seule les frais de restauration, l'état, le département et la région sont mobilisés sur d'autres projets (infrastructures de transport, construction d'un nouvel hôpital) et la restauration du Désert n'apparaît pas comme une priorité. Lors du conseil municipal de l'été 2009, la discussion a porté sur l'appel à des fonds privés. Mais les intérêts des grands groupes qui souhaitent investir sur ce projet semblent incompatibles avec la préservation du site car ils prévoyaient des infrastructures d'accueil (parkings, commerces de produits dérivés, restaurants) qui auraient selon toute vraisemblance défiguré le lieu. En 2009 et sur fond de crise, le Désert a réouvert ses portes quelques jours par an (pour les journées du Patrimoine par exemple).

Sans abandonner l'idée de possibles nouvelles contributions pour des expertises, je me remettai à l'ouvrage avec l'idée de vérifier si, ailleurs qu'en France, ma typologie des usages des parcs et des jardins était pertinente. L'analyse comparative me semblait être la plus intéressante. Mon idée était la suivante : si le parc public reflétait la culture d'une société, alors que se passait-il lorsqu'on se déplaçait vers d'autres sphères culturelles ? Existait-il des permanences, des différences ? C'est à Berlin, en 1999, on fêtait alors les 10 ans de la réunification de l'Allemagne que le champ de mes recherches a pris un tournant inattendu.

Tableau synthétique récapitulatif de la thèse

Objet d'étude et thématique	-Pratiques spatiales -Parcs et jardins -Espaces publics
Champs de la géographie	-Géographie urbaine -Géographie sociale -Géographie culturelle -Aménagement -Géographie et paysages
Paradigmes et articulations des paradigmes	Rapports Homme/nature Production de territoire La Nature comme production sociale
Concepts mobilisés	Citoyenneté Urbanité Patrimoine Aire d'influence Accessibilité Perception Représentation Stratégie municipale Image- marketing territorial
Zone d'étude	France-Banlieue
Echelle d'analyse	La ville-Parcs et jardins : grande échelle

Bilan et valorisation de la recherche
Les parcs publics et les jardins

Les publications :

1993 : « Usages du parc, usages du monde », in Viel Bernard (dir), *Parcours : Parcs et jardins des Hauts de Seine*, Paris, éditions du Conseil général des Hauts-de-Seine, p. 10-15

1993 : « Usagers et usages du parc départemental de la Courneuve en Seine-Saint-Denis », *Urbanisme*, N° 264/265 (Numéro thématique : Les jardins urbains », p. 42-44

1998 : « Parcs et jardins, étude de pratiques spatiales urbaines », *L'Information géographique*, volume 62/3 p. 130-132

1999 : « Le Parc Saint-Pierre d'Amiens, un espace citoyen », *Hommes et terres du Nord*, 1999/2 p. 67-74

Les séminaires

1993 : Pavillon de l'Arsenal à Paris pour l'institut de géographie de l'université de Jérusalem

The planning of parks and gardens of Paris.

1998 : Ecole doctorale du muséum d'histoire naturelle

« *La nature et la ville : le je(u) des représentations* »

1999 : Master Maîtrise d'ouvrage à Chaumont-sur-Loire (dépendante de la formation des paysagistes d'Angers : *L'aide au diagnostic par les usages, méthodologie.*

1999 : Master (DEA) jardins historiques et paysages de Paris I. Ecole d'architecture de Versailles : *Public prédateur, public amateur, quelle place pour les publics dans les jardins historiques ?*

2005 : Master CITE (Culture Identité Territoires Échanges) UPJV

Jardins, villes et urbanité en Europe

2008 : Master GAELE option « Culture, Patrimoine et Politique » (Paris IV)

Méthodologie et enquêtes dans les parcs et les jardins publics

2008 : Master GAELE option « Culture, Patrimoine et Politique » (Paris IV) *Le domaine national de Saint-Germain-en-Laye : présentation et enjeu pour la ville.*

Les colloques :

1995 : Colloque organisé à l'école nationale du paysage de Versailles
Étude géographique du parc du domaine national de Saint-Germain-en-Laye
78 : public amateur, public prédateur !

2002 : Colloque au château de Chamarande organisé par l'Institut français d'urbanisme, l'université d'Évry, le conseil général de l'Essonne.

Le parc public, un espace citoyen : la question du délit et des incivilités.

2003 : Colloque organisé par l'école nationale du paysage de Versailles
Les paysagistes et la recherche (ENSP de Versailles)

L'insécurité dans les parcs publics urbains.

2003 : Membre du comité d'organisation du colloque :

Paysages et territoires : Mâcon avril 2003 (organisé par « Le Moniteur »)

Le parc public un espace citoyen, la question des incivilités ?

2009 : Colloque organisé par l'Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage (UNEP) au Sénat

Pour une connaissance des attentes des usagers dans les parcs et les jardins publics

Les expositions :

1997 : Exposition scientifique au festival de géographie de Saint-Dié-des-Vosges

« Parcs et jardins publics : étude d'une forme de mobilité urbaine »

1998 : Exposition scientifique au festival de géographie de Saint-Dié-des-Vosges

Des formes d'appropriation de la nature : forêts, parcs et jardins

Vulgarisation de la recherche :

Interventions dans les médias

1999 : émission radiophonique France Inter (Laurence Duret)

« Parenthèse : Des jardins et des villes »

2001 : Emission de télévision Arte la 5 : Phare

« Histoire de jardins »

Cafés géographique

2000 Organisé par Gilles Fumey Au flower's café : Aux parcs citoyens !

III.

La recherche :

Une trajectoire et des bifurcations

III. La recherche

Une trajectoire et des bifurcations

Introduction :

Après la soutenance de la thèse et le passage par le CNU pour la *qualification, le changement le plus important a concerné mon statut* d'enseignante. Dès 1998, j'étais recrutée à l'Université Picardie Jules Verne (UPJV), à Amiens, en tant que Maître de conférences. Des pistes de recherches se sont alors dessinées, elles suivent plusieurs directions autour d'une même interrogation : Les pratiques de la nature. C'est donc à partir des parcs et des jardins publics, ailleurs qu'en France, que les nouvelles pistes se sont dessinées. Le choix de nouvelles thématiques s'est fait à partir d'observations de ce que je considérais comme des « anomalies » par rapport à la typologie que j'avais mise en place dans la thèse. Ce qui ne rentrait pas dans « les cases » a suscité un retour sur un questionnement double : quelle était l'interprétation que l'on pouvait faire de ces situations originales dans la perspective d'une approche culturelle de la géographie, et quel enseignement pouvait-on en tirer concernant les espaces publics (formulation pas très claire) ? Ainsi s'est mise en place une nouvelle organisation du travail des recherches selon des directions qui impliquaient à la fois un retournement méthodologique, thématique et conceptuel.

Une orientation thématique portant sur des espaces publics autres que les parcs et les jardins (les plages, les forêts par exemple).

1. Une ouverture vers d'autres pratiques de la nature, hors des espaces publics : le Candomblé, le pique-nique, le naturisme, la pratique de la nudité.
2. Une perspective comparative avec d'autres aires culturelles des pratiques de la nature (Le Brésil et l'Iran).

Ceci a supposé du point de vue méthodologique et conceptuel une série de retournements :

- un changement de l'échelle d'analyse, avec en particulier l'entrée de la petite échelle, celle de l'aire culturelle ou de civilisation.

- un recentrage autour de la question du corps (avec une incursion par le genre) et de l'individu par rapport au groupe, au collectif ou à la culture en général.
- l'entrée par la phénoménologie comme méthode d'interprétation.
- Un changement de paradigme : la géographie étant conçue pour mes nouveaux champs de recherche comme l'étude de la dimension spatiale des phénomènes sociaux, avec au passage l'intégration des réflexions ayant cours sur le tournant culturel de la géographie.

Il convient de souligner, d'une part, que les circonstances et en particulier les rencontres que j'ai pu faire dans la période 1998 – 2003 expliquent les directions qui ont été suivies et que ces directions ont été envisagées simultanément et non de manière chronologique. Pour la clarté de l'exposé, je les présenterai ici successivement, sans que cela soit significatif d'une évolution d'un thème vers l'autre.

1. Vers la géographie de la nudité

L'Allemagne : Berlin, *Tiergarten*

J'ai été invitée à Berlin en mai 1999 par un jeune architecte urbaniste, Franck Jost, qui terminait alors sa formation de paysagiste à l'école de Versailles. Il venait d'être recruté par la ville de Francfort-sur-Oder pour monter un programme ambitieux dans le cadre des euro-régions (programme INTERREG). Sa mission était consacrée à la préparation de l'entrée de la Pologne dans l'Union européenne. Il avait été retenu sur un appel à concours pour un programme original : organiser un événement festif qui consistait à réunir par un cheminement à travers des jardins les deux États Allemagne et Pologne. Son programme consistait à réhabiliter des espaces verts, des parcs, des jardins familiaux (les colonies allemandes), des cimetières etc., et à proposer un parcours dont le pont-poste frontière servait de trait d'union. Après une visite sur les sites, nous avons échangé des idées. J'en profitais pour visiter Berlin et ses grands parcs.

C'est à *Tiergarten*, grand parc populaire du centre-ville de Berlin (autrefois Berlin ouest) qu'un choc visuel a bousculé mes certitudes. Au mois de mai, et malgré une température encore fraîche pour les Français, j'observais des scènes inédites. Des familles entières, toutes générations confondues, étaient installées intégralement nues dans le parc et pique-niquaient en toute tranquillité, au milieu des autres promeneurs. Le tableau était pour le moins surprenant ! D'une part parce je n'avais jamais rencontré de telles situations ailleurs en Europe, d'autre part parce que du point de vue de mon analyse,

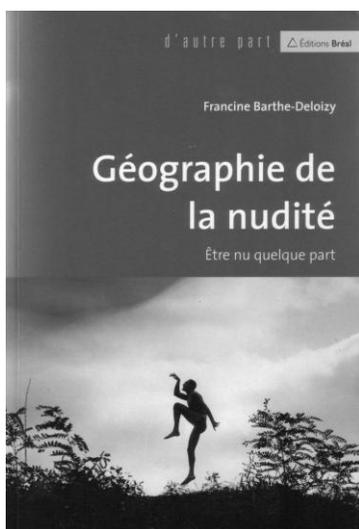
cette pratique engageait d'autres critères que je n'avais pas intégrés dans ma typologie. Enfin, le plus surprenant tenait au fait que personne à l'horizon ne semblait choqué, surpris ou étonné, à part un couple de japonais qui photographiait la scène discrètement. Depuis les années 2000-2001, il n'est plus possible d'observer ces situations, la masse des touristes étrangers alertée par les agences de voyage a eu raison de cette pratique. Aujourd'hui, la nudité familiale se pratique en retrait dans des endroits à l'abri des regards, à quelques années près je n'aurais pas pu observer cette particularité allemande.

J'ai ainsi ouvert un nouveau chantier, en me posant une série de questions : il s'agissait là d'une pratique de la nature, mais cette fois-ci elle impliquait un rapport au corps *via* la nudité. En quoi cette nudité renvoyait-elle à la spécificité de la culture allemande ? Quels rapports pouvait-on en déduire avec la nature ? La deuxième était associée à l'absence de réaction, à l'indifférence vis-à-vis de la nudité ? Ce questionnement m'a renvoyée à l'étude de la culture allemande, à son histoire et à l'étude d'un mouvement de société extrêmement fort et vivace dans toutes les sociétés germaniques : le naturisme. En retour, que pouvait-on tirer de cette « exception culturelle » pour comprendre les espaces publics ?

Afin d'appréhender ce nouveau champ, je devais inverser ma posture de recherche. L'observation et la description inhérentes à la démarche inductive ne suffisaient pas, comme cela avait été le cas pour les parcs et les jardins. Avec cette nouvelle configuration, je devais procéder en amont à l'étude d'une idéologie de la nature, en l'occurrence le naturisme, et ensuite, dans un deuxième temps, revenir aux territoires produits par cette idéologie. Quels lieux, quels territoires se fabriquaient par l'intermédiaire de cette pratique et selon quelles logiques ? J'appris avec beaucoup d'étonnement que pour les Allemands, la France représentait le premier pays d'accueil en termes de structures d'hébergements et que les équipements naturistes appartenaient au label : hôtellerie de plein air. Retour en France.

J'étais partie vers d'autres pistes, sans pour autant perdre de vue mon questionnement central : Les pratiques de la nature. En 1999, je constatais, au moins pour la géographie, l'absence totale de recherches en France sur le sujet. En revanche pour d'autres sciences sociales, l'histoire, la sociologie, les STAPS, le sujet commençait à intéresser mais par un autre biais : celui du corps ou des idéologies. Je demandais un congé dans le cadre d'une délégation au CNRS, il me fut accordé. J'avais deux années devant moi pour développer un sujet de recherche inédit.

J'ai mis en place mon programme de travail que j'ai proposé au Professeur Claval et à Jean-Robert Pitte. Dans le cadre du laboratoire, j'ai présenté mon nouveau sujet de recherche, j'ai publié un article sur le naturisme comme utopie de la nature dans la revue *Géographie et Cultures*. Puis, j'ai été invitée à participer à des séminaires sur le naturisme, au laboratoire d'ethnoécologie sur le thème du développement durable (sous la direction de Bernadette Lizet) du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. Cette communication a fait l'objet d'une publication dans un numéro spécial de la revue *Communication* intitulé : « Bienveillante nature » (consacré au naturisme comme forme de tourisme durable). Elle a été suivie d'un séminaire d'épistémologie organisé par Paul Claval au laboratoire Espace et Culture où j'ai rendu compte d'une mission aux Antilles sur le naturisme gay, comme nouvelle pratique touristique. Par la suite, j'ai été invitée à participer à un séminaire de l'EHESS sur le thème Habiter la nature : le Camping. Enfin, j'ai été retenue par le comité scientifique du colloque sur les espaces domestiques pour présenter une communication sur « l'habiter naturiste ».



A la fin de la délégation qui m'avait été attribuée par le CNRS, je publiais dans la toute nouvelle collection dirigée par Jean-François Staszak l'ouvrage : *Géographie de la nudité* aux éditions Bréal. Cette publication a été la deuxième dans la collection d'Autrepart, elle faisait suite à l'ouvrage de Djemila Zeneidi sur les SDF et la ville (géographie du savoir survivre). Elle a été suivie de cinq autres publications (dont le pique-nique). En 2008, le départ du directeur de Bréal et la mise en place d'un plan social ont menacé la pérennité de cette petite maison d'édition, ce qui s'est traduit (malheureusement) par l'arrêt de cette collection.

Bifurcation vers les études de genre

C'est avec un collègue de Paris XII, Emmanuel Jaurand que j'ai rencontré en 2000, que nous avons constitué un groupe interdisciplinaire de réflexion sur le naturisme. Nous avons contacté deux doctorants en histoire et en STAPS qui

soutenaient leur thèse portant sur le naturisme⁶. Deux séminaires ont eu lieu dans le cadre du laboratoire Espace et Cultures. Emmanuel Jaurand s'intéressait à l'époque au naturisme gay comme forme de tourisme dans le monde.

Ce travail interdisciplinaire m'a conduite à travailler sur les études de genre en géographie. Invitée au colloque organisé par l'ENS de Lyon en mars 2004 intitulé « Genre, territoire, développement : quels regards géographiques ? », j'ai présenté une communication intitulée : « Tous nus donc tous égaux, le naturisme et la question du genre ». La rencontre avec les participants(es), une grande majorité de femmes, a abouti à l'élaboration d'un numéro spécial consacré au Genre dans la revue *Géographie et cultures*, en collaboration avec Claire Hancock.

Mais ce rendez vous a été aussi l'occasion de croiser des collègues dont beaucoup travaillaient sur les femmes et leurs relations à l'espace public. Une collègue Mina Saïdi Sharouz, anthropologue de Téhéran, présentait une communication sur la place des femmes dans les espaces publics à Téhéran. Responsable de l'Observatoire Urbain de Téhéran (OUTI), elle montait un programme de recherches internationales en collaboration avec l'Ambassade de France et l'Institut français des recherches iraniennes (IFRI). Cette rencontre s'est concrétisée quelques années plus tard par une coopération sur laquelle je reviendrai.

Le tableau ci-dessous reprend, sous la forme de synthèse, les étapes et les conclusions auxquelles j'ai abouti.

⁶ Arnaud Baubérot est historien, sa thèse a été soutenue à Paris XII en 2002. Baubérot, A . *Le naturisme et la société française, histoire sociale et culturelle d'un mythe : Le retour à la nature (fin du XIXe siècle-années trente)*.

Sylvain Villaret a soutenu sa thèse en STAPS à Lyon I en 2001. Villaret, S. *L'évolution du naturisme et de l'éducation physique : les influences réciproques (XIXe siècle-milieu du XXe siècle)*.

Tableau synthétique
des pratiques et des territoires de la nudité

Pratiques de la nudité	Les lieux	Situation et configuration	Statut et accessibilité
L'hygiène Le sommeil Les soins thérapeutiques	Salle de bain Chambre Bain public Sauna hammam Cures Cabinet médical Cabines de bronzage	Dedans-intérieur système d'enveloppement en coquilles correspondant à l'état de la nudité du corps espace domestique, espace intime	Privé Lieux ouverts au public (accès payant possible)
Le naturisme	Lieux marginaux Clos, occulté à la vue Centres naturistes Clubs naturistes Plages, forêts	Dehors- extérieur Clôture Effet de seuil Réglementation Adhésion à une idéologie Passeport ou licence obligatoires	Privé Règlementé Exclusion Discrimination
Publicité et/ou Propagande	Obligation et injonction faite au regard. Images de la nudité sur tous les supports visuels Affiches visibles dans tous les espaces publics et autres supports Cinéma-télévision	Espaces publics urbains Murs, couloirs de métro, Bus Presse- salle d'attente (coiffeur, etc.)	Accessibilité à tous les publics Regard message avec action sur les sensibilités culturelles

L'évolution de la recherche 1998-2003
première articulation
Des parcs publics à la géographie de la nudité

Temps de la recherche Situation professionnelle	Thématique(s)	Posture de la recherche et méthode	Localisation du terrain	Nouveaux objets de recherche
Après la thèse MCF Amiens 1998-2000	Les parcs et les jardins Les espaces publics	Validation des acquis dans d'autres sphères culturelles. Recherche des « anomalies » ou des discordances. Observation empirique	Europe Allemagne Berlin	La nudité dans l'espace public
Formulation de nouvelles hypothèses 2000-2002 Délégation CNRS	Idéologie de la nature Naturisme Imaginaire géographique Genre	Modèle de réflexion déductif	France Antilles	Les centres et les plages naturistes Histoire du mouvement en France et en Allemagne
À partir de 2003 MCF Amiens Géographie de la nudité	Sexualité Espaces domestiques Le corps Le nu dans l'espace publicitaire	Recours nécessaire à la transdisciplinarité Spatialisation d'une thématique anthropologique et sociologique. Comparatisme Phénoménologie (sur le terrain observation participante)	Aire judéo-chrétienne	Les espaces de la nudité

Bilan et valorisation de la recherche Nudité, naturisme, genre

Publications

2001 : « Géographie du naturisme, à la recherche de l'Eden », *Géographie et Cultures*, 37, 2001, p. 37-58

2002 : « Le retour de l'âge du bronze : le bronzage comme marqueur social », *Urbanisme*, N° 325, 2002, Paris, p. 32-36 (Numéro thématique « Corps et sexualités »)

2003 : « Le naturisme : des cures atmosphériques au tourisme durable », *Communications* (EHESS), n° 74, p. 48-64 (Numéro thématique « Bienfaisante Nature ! »)

Géographie de la nudité : être nu quelque part, Paris, éditions Bréal, 249 pages

2005 : « Dynamique du fait insulaire et développement du naturisme », coécrit avec Emmanuel Jaurand, dans *De l'île escale à l'île relais*, Sous la direction de Nathalie Bernardie-Tahir et François Taglioni, Paris, éditions Khartala, p. 300- 316

2006 : « Le genre : constructions spatiales et culturelles » co-écrit avec Claire Hancock, *Géographie et Cultures*, 54, 2006, p. 3-9 (Numéro thématique)

2007 : « Géographie et nudité : un mariage extravagant ? Quelques pistes de réflexions sur la production sociale de l'espace. », *Revue GEOUSP Espaço e tempo*, N° 22, São Paulo, p 152-169

2008 : « No paraíso terrestre, entre representações e praticas : Os espaços da nudez », in Serpa Angelo (dir), *Espaços culturais : vivências, imaginações e representações*, 2008, Salvador de Bahia, EDUFBA, pages 339-353

Séminaires et colloques

2002 : Lyon I. STAPS, Centre de recherche interdisciplinaire du sport : *Les naturistes et le sport*

2003 : Conférence à Saint-Dié-des-Vosges :

« *Le naturisme ou comment rejouer le paradis sur terre* »

Colloque : Les espaces domestiques, Paris I. « *Habiter dans un centre naturiste* ».

2004 : -Master Terra Géographie Paris XII (Créteil) : *Genre et géographie* Master Tourisme (IREST Paris I, Paris VII) : *L'imaginaire géographique des naturistes* (de 2004 à 2009)

2005 : Université de Picardie Jules Verne : Femmes, genre et histoire

Les revendications des femmes dans l'espace public

-Séminaire « habiter » du laboratoire Ladyss : « *Habiter dans un centre naturiste* »

-Colloque : Les dynamiques du fait insulaire, Porquerolles

« *Dynamique du fait insulaire et développement du naturisme* »

-Colloque : Genre, territoire, développement : quels regards géographiques ? ENS Lyon. « *Tous nus donc tous égaux, le naturisme et la question du genre* ».

2007 : Colloque du NEER : Espaços culturais, vivências, imaginações e representações, Salvador de Bahia (Brésil) “*No paraíso terrestre, entre representações e praticas : os espaços da nudez.*”

2009 : participation au comité scientifique du colloque

« féminin, masculin question pour la géographie » organisé par le laboratoire ADES Bordeaux III

Présentation d'une communication : Masculin féminin : le corps une question pour la géographie

2010 : Colloque : Après les post colonial studies

Laboratoire « Ailleurs » Rouen : Beleza negra (beauté noire)

2010 : séminaire organisé par Marianne Blidon à Paris IV Sorbonne

« 10 ans après mapping desire »

Médias

Radio Suisse romande : émission Mordicus de Madeleine Caboche

RTL : émission de Christian Spitz, *le nu nazi*

France Inter émission L'heure bleue, *les vacances naturistes*

France Inter émission : Cours vite Pénélope : *Nudité et pudeur avec J.C Bologne*

Radio Sorbonne : *Le nu naturiste*

France Culture : émissions

1. Sur les Docks : le Strep tease

2. Sur les Docks : La randonue

3. À plus d'un titre présentation de la géographie de la nudité

4. Planète terre : présentation du N° sur le genre avec Claire Hancock

5. La vie des revues : présentation du N° Communications avec B Lizet, F Dubost et A Micoud

Télévisions :

Télé suisse Romande : « La Première »

Antenne 2 « On a tout essayé » émission de Laurent Ruquier

Canal + : Documentaire « *La France toute nue* »

W9 : *Les manifestations nues, le Streaking.*

Presse :

Phosphore : N° spécial la pudeur et les jeunes

Libération :

- Les coulisses des vestiaires

- Les manifestations nues

Le monde :

-présentation de l'ouvrage (rubrique Futur)

-le nu publicitaire

-la Randonue

Le point : Présentation de l'ouvrage : géographie de la nudité

La Dordogne libre : les centres naturistes du Sud ouest

Le Parisien : les vacances naturistes en France

Faire face (magazine des handicapés moteurs et de leur famille) *Nus pour la cause*

Salon autonomic du handicap (Paris porte de Versailles)

Table ronde : Faut-il revendiquer nus ?

Café géographique : Le Flore (Paris) organisé par Olivier Milhaud

“Les territoires naturistes” avec Emmanuel Jaurand

2. Ouverture vers le Brésil et retour sur les parcs et les jardins

En 2002, Paul Claval me suggérait de rencontrer Angelo Serpa de l'Université fédérale de Bahia qui était invité par le laboratoire pour un an sur un programme de recherches post-doctorales portant sur l'étude des parcs et jardins publics à Paris. Cette recherche faisait suite à sa thèse réalisée en Allemand sur les parcs et jardins publics de Suisse, et d'Autriche. Son objectif était de comparer les réalisations des parcs contemporains parisiens (Bercy, La Villette, Citroën-Cévennes) à celles de Salvador de Bahia.

Nous avons quasiment les mêmes thématiques de recherches, même si j'étais partie vers d'autres directions. Son approche était centrée sur les opérations d'aménagement-urbanisme, mais l'étude des usages lui semblait inévitable pour faire un point complet. Nous avons donc visité tous les parcs et jardins publics de Paris et échangé nos points de vue méthodologiques.

Nous décidions donc de travailler ensemble en partant de l'idée que l'objet de recherche serait le même, l'esthétique, et les programmes d'aménagement similaires avec le même cahier des charges. Le postulat était le suivant : les parcs publics sont le reflet d'une société : que disent les parcs parisiens sur la France ? Du point de vue des pratiques : sont-elles similaires à celles du Brésil ? Quelles sont les différences ? Ce qui nous semblait important concernait aussi le regard qu'un chercheur peut porter sur son « terrain ». En tant que française et connaissant les parcs et jardins parisiens, mon observation portait-elle sur les mêmes critères que les siens ? De son côté, en tant que brésilien, il avait une curiosité que je n'avais plus et s'interrogeait sur certaines pratiques qui me semblaient banales, comme par exemple se faire bronzer sur les pelouses à la belle saison, apporter son pique-nique et manger dans un espace public (ce qui au Brésil est inenvisageable). Nous avons décidé de croiser nos expériences. Une fois sa mission terminée, nous devions procéder à un échange et il fallait que j'adopte la même démarche sur les mêmes objets de recherche, les parcs et les jardins mais au Brésil.

L'étude des parcs et des jardins publics de Salvador de Bahia : inventaire et grille d'interprétation

Le premier résultat de cette confrontation a été une communication au colloque de l'UGI dans l'axe géographie culturelle qui avait lieu cette année là en 2003 à Rio. Puis, nous avons pris rendez-vous deux années plus tard, il s'agissait maintenant de croiser nos regards et nos problématiques mais dans

le sens inverse. Autrement dit, je devais prendre connaissance des réalités brésiliennes et bahianaises et comparer les similitudes et les différences avec la France.

La première mission a été consacrée à l'étude particulière des espaces publics, appréhendés comme des lieux de contrôle social et comme lieux de visibilité des pouvoirs politiques locaux. J'ai travaillé sur la signalétique, la présentation au sens de la mise en scène du parc dans la ville, les aménagements à l'intérieur des sites appréhendés comme des équipements urbains, leur histoire, leur réhabilitation ou leur création. J'ai étudié les zones d'ombres et de lumières, l'éclairage public et la fréquentation des parcs urbains la nuit. En effet, comme dans tous les pays de la zone tropicale, la nuit tombe brutalement dès le coucher du soleil. Une géographie des pratiques nocturnes s'organise grâce à l'étude des zones éclairées (plages y compris). En cela j'ai adopté les mêmes méthodes que lors de mes premiers travaux de recherches en France. En ligne de mire, j'avais toute une panoplie de questionnements concernant les problèmes de sécurité, le sentiment d'insécurité et je suis donc revenue sur la question des délits que j'avais analysée au cours de ma thèse.

Une expérience vécue dans le parc da cidade au centre-ville de Salvador a servi de « catalyseur » et m'a permis d'avancer sur la question de la sécurité ou du sentiment d'insécurité. Lors de mon arrivée au Brésil, Angelo Serpa me prévient amicalement mais fermement qu'au Brésil « la vie ne vaut rien » et qu'il est possible que je sois agressée. Je me plie à ces consignes mais il m'est difficile d'intégrer toutes ses prescriptions. Cela a pour résultat deux attitudes assez contradictoires : les deux premiers jours, je reste enfermée dans ma chambre d'hôtel terrorisée, le 3^e jour je décide de faire le tour des parcs de la ville comme s'il s'agissait d'une promenade banale.

J'ai commencé mes observations par une visite du parc da cidade, celui du centre-ville. J'arrive sur le site en pleine journée, l'endroit est magnifique, calme, ici et là des gens déambulent passant d'un quartier commerçant à une favela qui avoisine le parc. Le parc est soigneusement entretenu, arrosé par un système automatique... Je prends mes marques et retrouve les mêmes impressions que lors de mes « terrains » habituels, il ne semble pas y avoir de différence entre ici et là-bas... mais en cheminant, je m'éloigne des accès principaux. Je suis alors interpellée par un gardien avec arme à feu et gilet de protection, une différence avec les gardiens de nos parcs et jardins, qui m'intime l'ordre de rebrousser chemin et de ne pas continuer dans la direction que j'ai prise. Il ne se passe toujours rien, les gens continuent à déambuler. Je

lui fais comprendre que je suis étrangère et que je me promène. Devant mon refus d'obtempérer, très gentiment il m'agrippe et me reconduit fermement à l'entrée du parc. J'ai compris, je suis trop visible (malgré mes efforts pour passer inaperçue), je représente une victime idéale à dépouiller et pourtant à aucun moment je n'ai ressenti un quelconque sentiment de menace à mon égard. Je rapporte cet événement à mes amis le soir même, qui me confirment que « tout le monde » connaît cet endroit du parc comme étant un lieu à haut risque. Deux conclusions s'imposent alors en regard de cet événement :

- Au Brésil, il n'existe pas le décalage que j'avais identifié dans mon travail de thèse entre le sentiment d'insécurité et l'insécurité réelle. Le danger fait partie de la vie quotidienne, il produit d'ailleurs des usages particuliers (comme par exemple la conduite automobile de nuit ou l'on ne s'arrête pas au feu rouge) chacun a intégré dans tous les espaces publics, et en particulier dans les parcs et les jardins, les lieux à éviter et ceux où l'on peut aller sans précaution particulière. Ceci aboutit à l'élaboration de connaissances précises, qu'il est impossible de connaître venant de l'extérieur, une sorte de carte mentale fluctuante entre nuit et jour, établie et actualisée en fonction des événements (les jours de carnaval par exemple le danger est encore beaucoup plus important).
- Les lieux sont contrôlés en permanence par un système de surveillance (gardiens armés, caméra vidéo et auto surveillance des usagers) mais il subsiste toujours des zones en angle mort qui la plupart du temps, sont vides. Ce sont ces endroits qui sont les plus soumis à des agressions. Si on retrouve exactement la même logique en France ou ailleurs en Europe, ici, dans un contexte marqué par la violence, les conséquences peuvent être redoutables.
- Je retournerai dans tous les parcs et jardins publics de Salvador (avec les précautions qui s'imposent) dont j'ai fait l'inventaire systématique en termes d'usage, de fréquentation et d'étude des publics. Une première étape consistera pour moi à produire une monographie assez complète qui fait la synthèse de l'histoire, la distribution des parcs urbains dans la ville : une approche urbanistique mise en perspective avec les discours politiques que cela implique. Cette première série d'informations me servira à produire un premier article co-écrit avec Angelo Serpa sur les parcs et les jardins publics comme mémoire et empreinte de la ville de

Salvador que nous présenterons au colloque de l'UGI à Rio en 2003. L'article fera l'objet d'une publication, sous la forme d'un chapitre écrit en portugais dans un ouvrage publié en 2007 par les presses universitaires de Sao Paulo. On trouvera ci-dessous les 2 tableaux synthétiques de l'étude des parcs de Salvador de Bahia que j'ai réalisé au cours de cette mission.

Parcs et jardins publics de Salvador de Bahia : inventaire des sites

Nom du Parc ou du jardin	surface	Caractéristiques du site	création	réhabilitation	Classement en aire protégée
Parque do Abaeté	225 ha	Périphérique Ecosystème dunaire et lacustre Site sacré du candomblé	1978	1992	1992
Parque Costa Azul	5,5 ha	A proximité d'un quartier récent-classe moyenne (shopping center) Traitement contemporain Zonage des fonctions à l'intérieur du parc Mise en scène du parc. Réhabilitation d'une friche urbaine.	1997	NON	NON
Parque Das esculturas	1 ha	Quartier touristique Limite du musée d'art moderne Topographie accidentée Bord de mer Traitement esthétique du jardin (sculptures)	1998	NON	NON
Jardim dos namorados	8 ha	Bord de mer Lisière entre plage et boulevard à 4 voies Requalification d'une friche Très éclairé la nuit Nombreux équipements Jeux, terrains de sport	1999	NON	NON
Dique de Tororo	11 ha	Limite de la ville centre Proximité du stade de football Lac réaménagé. Mise en scène du Candomblé, sculptures des Orixas sur le lac	1998	NON	NON
Parque de Pituacu	450 ha	Localisation : péri-urbain Bord de mer Ecosystème lagunaire et lacustre Une partie de parc aménagée en musée. Atelier du sculpteur	1973	1995	1992
Parque da Cidade	72 ha	Ville centre interface entre deux quartiers mur surveillance policière	1974	1992	NON

Gradient de visibilité des parcs et jardins publics de Salvador de Bahia

Nom du Parc ou du jardin	Gradient de visibilité	Fermeture/ouverture Traitement des limites	Signalétique Equipements	Accessibilité Traitement esthétique	Fêtes et visites
Parque do Abaeté	++++ Partie rehabilitée ----- Partie naturelle	Parc séparé en 2 parties Une restaurée hypervisible (jeux, parking) fermeture par grillages 2 ^e partie du parc grandes surfaces occupées par lagunes et forêts Fermeture visuelle Pas de fréquentation du public sur cette partie	Jeux restaurants Boutiques Panneaux information Pour les touristes bilingue anglais-portugais	Accès 4 voies Boulevard du front de mer Mise en scène du lac et des dunes Terrasse en belvédère	Candomblé Maison des lavandières Visites guidées pour les touristes
Parque Costa Azul	+++++ Hyper Visibilité	Ouverture visuelle maximale Côté front de mer Grillages côté ville	Jeux Pistes pour roller et vélo Amphithéâtre restaurants	Accessibilité Front de mer Sculptures Portiques	Manifestations culturelles Concerts Théâtre
Parque Das esculturas	A peine Visible	Jardin fermé par des grilles monumentales Aménagé comme extension visuelle du musée d'art moderne	Signalé comme complément de la visite du musée restaurant	Accessibilité de la ville Parking spécial visiteur Ancien site d'une usine de canne à sucre	En rapport avec le musée
Jardim dos namorados	+++++ Très visible	Ouvert sur la plage Pas de limites ressemble à un parcours sportif	Panneau indicateur Jeux enfants Equipements sportifs	Essai de parterre avec des plantes indigènes	NON
Dique de Tororo	+++ visible	Parc urbain fermé sur une partie par des grilles Traversée du parc les jours de match de football	Restaurant ouvert avec point de vue sur le lac	Statues des orixas Traitement végétal soigné	Grande fréquentation football Visites en barque aux orixas
Parque de Pituçu	+++ Visible pour la partie aménagée ----- Partie naturelle occultée	Limite de la 4 voies front de mer Double système de fermeture grillages + murs Partie la moins visible occupée par un massif forestier	Jeux buvettes Pédalos sur le lac	Entrée dédiée à Exu	Visites touristiques Candomblé
Parque da Cidade	++ visible	Ouverture visuelle mais fermeture à certaines heures Mur en limite de la favela	Parc de centre-ville jeux buvettes	Accessibilité facile parking esthétique soignée	Manifestations culturelles Musique théâtre dans

Lors de mes séances d'arpentage des parcs en compagnie de mes amis bahianais, je découvre « une anomalie » : j'avais constaté que dans tous les parcs urbains, sur de très nombreuses plages, comme dans les rues, les arbres étaient décorés, habillés d'étoffe blanche avec à leur pied, des bols, des assiettes, des bouteilles... j'interroge pour savoir de quoi il s'agit. La réponse me laisse perplexe : « Ici les arbres sont habités, ils sont sacrés et lorsque nous visitons un parc ou un jardin nous devons nous considérer comme les hôtes de ce lieu. Il est magique, il est sacré, les esprits du candomblé l'habitent ». Je prends donc connaissance à ce moment précis du candomblé. À partir de là, je me mets aux aguets pour débusquer, dans la ville, les manifestations de ce culte de nature, lié à l'héritage des esclaves noirs importés à Salvador par le commerce de la traite. Le candomblé est un culte de possession qui marque l'identité de l'état fédéral de Bahia. On le retrouve sous d'autres formes ailleurs au Brésil : Macumba de Rio, candomblé des caboclos dans le Nordeste, ou vaudou en Haïti. Orientés vers le magico-thérapeutique, les rituels sont effectués dans des espaces sacrés : les maisons du candomblé ou Terreiros, mais aussi d'autres espaces de nature, comme les plages ou les forêts qui nous intéressent plus particulièrement ici. Il s'agit là d'une pratique culturelle originale, spécifique à la ville de Salvador, une autre anomalie débusquée dans un parc public. Une deuxième mission s'impose pour étancher ma curiosité, mais je dois absolument apprendre le portugais.

Rentrée en France, je m'inscris au cours de portugais auprès d'une amie brésilienne. Je me lance dans la lecture de Roger Bastide et Pierre Verger, deux anthropologues français spécialistes du candomblé. Je tiens une nouvelle piste, j'ouvre un nouveau chantier : l'étude du Candomblé comme pratique sacrée de la nature.

Le Candomblé comme grille de lecture des modes d'appropriation de la nature urbaine

La deuxième et la troisième mission ont eu lieu en décembre 2005 et 2007. Elles ont duré un mois chacune. L'hypothèse de départ consistait à observer et analyser la place et le rôle du candomblé dans la ville. Il me fallait, dans un premier temps, comprendre les grands principes qui sous tendent l'organisation de ce système de croyances, sans pour autant entrer dans les détails de la liturgie ou de l'organisation de ce culte. Ce qui faisait déjà l'objet d'une littérature impressionnante.

Le candomblé est un système de croyances issu de la période de l'esclavage. Les descendants d'esclaves ont « interprété », « bricolé » un culte mêlant leurs dieux à ceux plus officiels de l'église catholique. Le candomblé est donc un syncrétisme religieux issu d'un métissage culturel (afro-brésilien et afro-catholique). À l'origine religion de l'exil, cachée, occulte, clandestine, elle a d'abord été une manifestation de résistance, puis elle s'est transformée plus récemment en symbole de l'identité noire avec l'émergence de mouvements de revendications plus radicaux tels que celui du *Movimento Negro Unificado* (MNU) qui revendique l'appellation « afro-descendants » et réclame des quotas (pour l'entrée à l'université par exemple) de type discrimination positive. Je me focalisais sur la distribution spatiale des lieux sacrés et utilisais les travaux des étudiants de doctorat sur le sujet, entre autre la thèse de Jussara Rêgo-Dias, soutenue en 2003 : *Territorios do Candomblé, desterritorialização dos terreiros na regio metropolitana de Salvador*.

Il me fallait comprendre pourquoi le candomblé était au centre d'enjeux puissants. Par exemple, le grand journal local *A tarde* interrogeait quasiment chaque jour les personnalités du candomblé (pères et mères de saint) et demandait leur opinion à propos de l'édification d'un nouveau tracé de radiale, ou l'ouverture d'un grand chantier. Je devais une fois encore retourner ma posture de recherche, et partir cette fois-ci, non pas des parcs et des jardins publics, mais des pratiques possibles ou pas du candomblé dans les espaces publics, ce qui, au passage, m'obligeait à élargir les lieux étudiés à des espaces publics autres comme les plages ou les forêts ou à des lieux privés comme les maisons du candomblé.

Comment s'opérait le partage entre usagers et usages ? Comment se négociait la cohabitation entre sacré et profane ? En effet, les rites du candomblé nécessitent des lieux de nature spécifiques pour que le culte accompagné de ses rituels puisse avoir lieu. Or, devant la poussée urbaine et la pression foncière qui l'accompagne, ces lieux s'avéraient être particulièrement attractifs pour les promoteurs puisqu'ils étaient considérés comme libres donc vacants. Les résultats de cette étude ont été publiés en espagnol et en anglais dans un ouvrage collectif consacré aux forêts urbaines d'Amérique latine dirigé par Sylvie Nail et paru 2006.

Bilan et valorisation de la recherche Parcs et jardins de Salvador de Bahia et Candomblé

Séminaires et colloques

2004 : Séminaire de l'ACI : Les espaces publics dans les pays émergents sous la direction de Myriam Houssay- Hoschultz

« *Pratique des parcs et jardins publics : l'exemple de Salvador de Bahia au Brésil* »

Séminaire du muséum d'histoire naturelle, laboratoire d'ethnoécologie sous la direction de Bernadette Lizet

« *Sous les cocotiers la ville durable : Salvador de Bahia* »

2005 : Séminaire Patrimoine et urbanité du Master CITE (Culture Identité Territoires Echanges) de l'UPJV

« *Le candomblé de Salvador de Bahia : revendication identitaire ou folklore ?* »

2006 : Festival de Saint-Dié-des-Vosges : « *Vaudou et candomblé, religions des diasporas noires des Amériques* » Avec Jean-Marie Théodat

2007 : colloque Espaces et rituels : traditions et transgressions de l'antiquité à nos jours (laboratoire d'archéologie et d'histoire UPJV)

« *Des Dieux en exil en terre brésilienne, le Candomblé de Bahia* »

2008 : Séminaire du laboratoire d'ethnologie de Brest (Sergio Dalla Bernardina)

« *Des Dieux, des lieux, des pratiques : le Candomblé de Bahia* »

2009 : colloque Les paysages du sacré organisé par le CEDETE et ENEC à Orléans

« *Verde sagrado, les paysages du Candomblé à Salvador de Bahia* »

2010 : Séminaire « Quand la nature déplace les hommes » organisé par le laboratoire ENeC Paris IV Sorbonne

« *Marcher dans la brousse et dans la forêt avec Ossaim à la recherche des plantes sacrées du Candomblé* »

Publications

2006 : « Espacios sagrados, bosques confiscados. El Candomblé en Salvador de Bahia o la naturaleza en division » co-écrit avec Angelo Serpa, dans Sylvie Nail (dir) : *Bosques urbanos en America latina : usos, funciones, representaciones*, Bogota, Universidad externo de Colombia, p. 230-262

“Sacred spaces, confiscated forests : El Candomblé in Salvador de Bahia or nature divided” in Nail S (dir), *Urban forests in latin America : uses, functions, representations*, Août 2006, Universidade Externo de Colombia, p. 230-262.

2007 : Chapitre 3 « Visibilidade » in Serpa Angelo, *O espaço público na cidade contemporânea*, São Paulo, editora Contexto, pages 67-106.

2008 : « Les lieux du sacré : exemple du vaudou haïtien et du candomblé bahianais » dans Landy F Lézy E et Moreau S, *Les raisons de la géographie*, co-écrit avec Jean-Marie Théodat, Paris, Karthala, p 211-230

3. L'Iran : Des jardins... au pique-nique

Le programme de recherches avec l'Iran commence en 2003 avec la rencontre de Mina saïdi Sharouz, anthropologue et architecte de Téhéran au colloque organisé à L'ENS de Lyon. Comme je l'ai dit plus haut, ce colloque fut l'occasion entre autre de faire le point sur les recherches conduites en France sur les études de Genre et la géographie. La visibilité et la présence des femmes dans l'espace public étaient mises en évidence dans de très nombreuses communications. J'ai eu l'occasion d'entendre Gaëlle Gillot (jeune collègue de Paris I) sur les lieux de rencontres amoureux dans la ville du Caire et Mina Saïdi sur les femmes à Téhéran. Mina Saïdi défendait une thèse pour le moins inattendue : de son point de vue, les femmes iraniennes, à cause du (ou grâce au) voile qui « neutralise leur corps », trouvaient leur place dans l'espace public, ce qu'elles n'avaient pas avant. Responsable de l'observatoire urbain de Téhéran, Mina Saïdi montait alors un programme de recherche en collaboration avec le service culturel de l'ambassade de France (SCAC service de coopération et d'action culturelle) portant sur le thème :

dialogues avec la nature. Elle souhaitait organiser une rencontre entre chercheurs iraniens et français sur le thème du pique-nique comme une forme de dialogue avec la nature. Dans ma thèse, j'évoquais cet usage des parcs urbains comme une forme nouvelle de convivialité et de partage et une utilisation de la nature. Nous avons ainsi commencé à organiser une première rencontre en fixant conjointement un programme d'ateliers organisés en séances thématiques.

Dialogues avec la nature : atelier pique-nique de Téhéran

En octobre 2005, les premières journées d'études sur le pique-nique commençaient dans les locaux de l'Institut français d'études iraniennes à Téhéran (IFRI) dont le directeur de l'époque était Christian Bromberger. Sans vouloir rentrer dans les détails

qui transformeraient cet exposé en gazette, il est important de signaler que les conditions d'échanges avec l'Iran sont extrêmement compliquées à organiser. Le visa est obligatoire et, en tant que femme par exemple, il est nécessaire de demander l'autorisation du mari ou du père. L'obtention du visa est aléatoire car l'accord dépend des circonstances diplomatiques du moment. Par ailleurs, d'un point de vue plus concret, la question du voile me posait des problèmes, puisque la tenue islamique est obligatoire, dès la sortie de l'avion. Je me demandais si j'allais pouvoir « réfléchir », présenter ma communication, agir comme à l'accoutumée avec ce voile sur la tête en permanence. Je découvrais un pays fabuleux, où les contacts avec les chercheurs se sont développés dans des conditions relativement faciles.

Les communications que je présentais à l'université de Téhéran à la faculté des arts sur le pique-nique dans la peinture en France, sur les pratiques de pique-nique dans les parcs urbains à la faculté d'anthropologie suscitèrent un grand intérêt de la part des étudiants et des collègues. Il me semble que la raison de cette écoute « religieuse » tient certainement au fait qu'il existe fort peu d'échanges et de contacts avec les chercheurs étrangers et que nous étions considérées comme des personnages exotiques. Les travaux des ateliers de l'IFRI ont abouti à la préparation d'un colloque dont la date a été fixée en 2007 dans le cadre des amitiés franco-iraniennes. Cette période a marqué le début d'une collaboration étroite entre nous.

Chercheur(e)s sous le voile :
 Avec Gaëlle Gillot, l'extrait de l'article sur notre prestation à la faculté d'anthropologie
 dans le quotidien national du soir : Le Citoyen, octobre 2005

سخنرانی خانم‌ها دکتر یارد و دکتر ژیلو در دانشکده علوم اجتماعی

طبیعت اجتماعی شده

الزاماتی که نیازها و روابط و روابط، نوع استفاده از شهر و این امر در فضاهای شهری نمونه، ارتباط زنان و مردان، منظر قابل توجه است. نحوه و فضاهای عمومی شهر و رفتاری بیشتر در چه مواردی من در مصر این سؤال را پرسیدم (آن پهنه جغرافیایی که افراد آن راحت هستند و با زندگی هستند) در شهر کجاست؟ داد نخستین چیزی که زنان می‌کنند (عملی مخصوص) برخلاف مردان در شهر توقف در حرکتند و به صورت قرار جایی که زنان در آن می‌ایستند، پارک است. من در مطالعات خود روش مشاهده‌ای تکیه کرده‌ام مانند انسان‌شناسی‌ها در مکرم و موارد را مشاهده و در حال حرکت، زنان غیرمتحرک می‌کنند. روش دیگر منظر را اعتبارسنجی روش روایی و اعتبار تحقیق بیشتر مندرج در آن، قابل مقایسه هر اندازه در تحقیقات را در خودش به عنوان یک این منظر آنچه در پارک می‌است که در آن قرار دارد) از مکتب گشتالت، قابل توجه از مطالعه شهر، تکنیک‌ها

شد رقتم. در این شما، پارک در مرکز صبر و پدیده‌های شهری دیگر با اطراف و با آن واجد روابط متقابل هستند. کنشگران سیاسی معطوف است. پارک ساختن و نگهداری، نیاز به اراده‌ای اختصاصی بوجه به آن، در زمینه نظم کرده و موجودیت پارک از این طریق مصرف کنندگان اشاره دارد. کسانی که به شده و رضایت آنان با توجه به میزان انتظارشان واجد اهمیت است. بنابراین به میزان فراوانی مراجعه کنندگان به پارک نیز با میزان ارائه رفاه و امنیت از جمله ت، در سرویس‌های بهداشتی، وجود ارتباط است در صورت منفی شدن پارک بدنام شده و کسی از آن استفاده میان عنصر مصرف کننده و عنصر کنشگر جانبی و منطقی برقرار می‌شود. فاعداً می، از آنجا که منتخب مردم به شمار طبیعت از میزان رضایت آنان نیز حائز

بولان و مدیران بلافضل پارک هستند، آن کسانی هستند که معمولاً آن سیاسی (که متکفل پرداخت حقوق و مصرف کنندگان مردم) عمل می‌کنند. بلافضل پارک از این زاویه دارای جنبه است. این بعد نمادین و سمبلیک، از ریشه می‌گیرد. در این بیان پارک قابل به و مأموران آن، مأموران بهشت‌اند، شهر است اما به عنوان یک محل امن و شهر فاصله می‌گیرد. (مانند یک

چندی پیش جلسه پنجم انسان‌شناسی در دانشکده علوم اجتماعی دانشگاه تهران برگزار شد. در این جلسه یکی از سخنرانان خانم دکتر فرانسس باردا، جغرافی‌دان فرهنگی از کشور فرانسه بود. وی در مرکز مطالعات ملی فرانسه مشغول تحقیقات انسان‌شناسی است و در چارچوب پاریس، سوربن فعالیت می‌کند در ضمن وی دانشگاه دانشگاه «پیکاردی»، تتر دکترای خود را در مورد رفتارهای فضایی در پارک‌ها و باغ‌های عمومی فرانسه، گذرانده است. ایشان به همراه خانم دکتر «گیل ژیلو» که وی نیز جغرافی‌دان است برای آنتلیه «پیک نیک» به ایران آمده بود. دکتر ژیلو در لایرتوار تریاس مشغول تحقیق بوده و دانشگاه پاریس یک، پانتوام سوربن است. تتر دکترای وی در باره باغ‌های عمومی در مصر، دمشق و بیروت بوده و در آن سه گونه پارک‌های فوق را با یکدیگر مقایسه کرده است. در این جلسه دکتر فکومی سخنان دکتر یارد و دکتر ژیلو را از فرانسه به فارسی برگرداند. به زعم دکتر فکومی جلسه مذکور در چارچوب همکاری تحقیقاتی مشترک با مرکز ایران‌شناسی فرانسه در ایران برگزار شده است. آنچه سخنان این دو محقق را جذاب می‌سازد جنبه‌های تئوریک بخشیدن به موضوع زندگی مردم در پارک‌های شهر است که می‌تواند برای حوزه علوم انسانی ایران و دانشجویان آن مفید فایده باشد.

Géographie du pique-nique : Organisation d'un colloque :

Découvrant la richesse de ce sujet, et surtout le manque de recherches à l'égard de ce thème, je décidai d'organiser un petit colloque pluridisciplinaire sur le pique-nique à Paris. Il fallait élargir le thème, faire l'inventaire de ce qui avait été fait (ou non), interroger les collègues d'histoire de l'art, d'histoire des pratiques culturelles, des linguistes, pour connaître les origines du mot et l'évolution de son contenu. Après avoir présenté dans le cadre du laboratoire Espace Nature et Culture (ENEC) ce projet, j'ai pu organiser sur 2 journées en novembre 2006 un colloque à la Maison de la recherche de Paris IV. J'ai présenté un texte programmatique au nouveau conseil scientifique du laboratoire Espace Nature et Cultures qui venait de se réorganiser (nouveau directeur, nouvelles orientations de recherches et nouveau conseil scientifique). Voici le texte de présentation du colloque.

Texte programmatique du colloque : Le pique-nique
(Présenté au conseil du laboratoire Espace Nature et Cultures en juin 2006)

En France, le pique-nique semble lié à un double héritage : celui de l'aristocratie qui festoyait « hors les murs », apportant vaisselle d'or, d'argent ainsi que le personnel de service, et celui plus populaire de la paysannerie qui, pour rompre les travaux des champs « cassait la croûte » plus simplement. Plus tard, les images du pique-nique symbolisèrent la période des premiers congés payés avec ses accessoires immortalisés comme la nappe à carreaux rouge et blanc, le mouchoir plié en coins sur la tête, la bouteille de vin calé dans un ruisseau. Aujourd'hui, le pique-nique a pris des formes beaucoup plus variées. Il est tout autant urbain que campagnard, chic et snob sur les champs de courses de Chantilly ou d'Ascot, sportif pour les randonneurs, républicain dans les jardins du Luxembourg...

Entre les parties de chasse d'antan, le casse-croûte du monde rural ou le repas tiré du sac de l'excursionniste, chaque pique-nique est marqué par une intentionnalité qui renvoie à l'espace dans lequel il se déploie. Il scelle des retrouvailles conviviales avec la nature car il faut bien sortir de chez soi pour pique-niquer. Il s'agit là d'une installation éphémère en des lieux (plus ou moins) éloignés de l'espace domestique et de son système de conventions, voire de son étiquette. On y apporte son « manger » et des ustensiles transportables, on s'y retrouve entre soi. Cet « entre-soi » est la donnée initiale du manger nomade, son élément constitutif. Le pique-nique est d'abord une pratique collective (on ne pique-nique pas tout seul), elle peut réunir deux ou trois convives comme des milliers de personnes. Comme ce fut le cas pour le gigantesque pique-nique organisé le long de la méridienne verte par le ministère de la Culture en l'an 2000.

La caractéristique du lieu où l'on s'installe est tout aussi essentielle : à la ville, à la plage comme à la campagne, on recherche un cadre, une mise en scène dans un espace de nature. Mais de quelle nature parle-t-on ? Quelle nature recherche-t-on ? Elle doit être accueillante, agréable, confortable, sans insectes, sans désagréments... sans les inconvénients de la « vraie nature » de la nature sauvage. Une nature socialisée en d'autres termes ! Le choix des lieux et les rituels d'installation sont autant d'indicateurs que l'on s'attachera à mettre en évidence : dans les forêts, les clairières, les parcs urbains, des aménagements ont été prévus pour le pique-nique. Des points d'eau, un mobilier standard, rendent la nature plus confortable, mais ces aires nécessitent des réglementations, voire des interdictions. Car cette pratique simple et familiale peut aussi représenter une menace pour l'environnement (protection contre les incendies, interdiction des barbecues).

Le pique-nique suppose un rapport au temps décontextualisé et ludique. À ce titre, il s'inscrit dans la sphère des loisirs et du temps libre. Le pique-nique porte en lui toutes les caractéristiques du manger nomade. D'après le dictionnaire, ce petit mot composé, vient du verbe piquer : avec un couteau une pique ou les doigts, nique donne une indication sur ce qui s'offre à manger : des petits riens, une nourriture facile à mettre en bouche commodément, en petites portions. Cette définition renseigne sur les attributs du pique-nique : il s'agit là d'une certaine manière de manger, un type de nourriture, facile à transporter. Loin d'être une spécificité française et en dépit de son étymologie, le mot a traversé les frontières et s'emploie dans de très nombreuses langues, quant à la pratique, elle semble être universelle ! En Amérique du Nord, au Moyen-Orient, en Asie le pique-nique est un marqueur fort de la culture. Partout il réjouit l'esprit tout en nourrissant les estomacs. Simple bonheur ordinaire, il imprègne le quotidien mais prend, selon les cultures, des formes et des significations différentes.

Bilan du colloque : une publication

Les éditions Bréal intéressées par le projet donnèrent leur accord pour la publication d'un ouvrage dans la collection d'Autrepart. Intitulé : « *Le pique-nique, éloge d'un bonheur ordinaire* », le colloque proposa à travers 4 sessions une analyse du pique-nique à partir de grilles d'interprétation différentes. Après un inventaire de la bibliographie et de l'état de la recherche sur le sujet, j'avais identifié une série de travaux (anglo-saxons) dirigés par J. Burnett « Eating out » mais le pique-nique ne faisait pas l'objet d'une étude spécifique d'autre part, une historienne de Lyon II Julia Csergo avait publié dans la revue *Autrement* en juillet 2001, *Le Casse croûte Aliment portatif, repas indéfinissable*, Coll. Mutations, n° 206, Juillet 2001. Elle fut invitée à participer au colloque en tant qu'historienne des pratiques alimentaires.

Retour en Iran : colloque de Kashan : Les rites de la nature

Comme prévu, en Avril-Mai 2007, Gaëlle Gillot et moi étions invitées à participer au colloque des amitiés franco-iraniennes intitulé : « *Dialogues avec la Nature : le pique-nique, fêtes et rituels* ». Les relations diplomatiques à cette période étant assez tendues entre la France et l'Iran, le colloque se déroula dans une ambiance particulière dans un ancien palais restauré à Kashan (à proximité de Qom). L'inauguration du colloque eut lieu sous le haut patronage d'un Imam, avec lecture d'une sourate, hymne national iranien et la Marseillaise. L'expérience fut saisissante et je pris à ce moment précis la mesure de ce que représentait ce colloque. Sous des dehors anodins, le pique-nique, les autorités avait saisi une occasion pour faire une publicité à bon compte de cette fameuse amitié franco-iranienne qui battait de l'aile. En d'autres termes nous avons été instrumentalisées. Il n'empêche que ce fut une occasion inespérée de faire du terrain sur des sites zoroastriens où les foules s'étaient installées pour pique-niquer, pour arpenter les parcs et les jardins publics de Téhéran. Au retour, je présentais dans le cadre de deux séminaires les observations que j'avais pu faire sur les sites. Au Muséum d'histoire naturelle dans le cadre du laboratoire d'ethno-écologie et dans un séminaire du Master Jardins historiques et patrimoine de Paris I.

Champ de l'étude concepts et paradigmes le pique-nique	
Objet et thématique	-le pique-nique -lieux de sociabilité -usages des espaces publics
Champ de la Géographie	-Géographie culturelle -Géographie sociale -Espaces vécus, espaces perçus -Aménagements
Paradigmes et articulation des paradigmes	Rapport Homme/Nature Dimension spatiale d'un phénomène social : le pique-nique La nature comme production sociale et socialisée
Concepts mobilisés	sociabilité urbanité fêtes, civilisation matérielle pratiques alimentaires accessibilité perception représentation
Zone d'étude	France -Iran . Dans le cadre du colloque d'autres cultures Asie (Japon-Chine) Europe États-Unis Moyen-Orient, Proche- Orient
Echelle d'analyse	L'aire culturelle Parc, jardin, rond-point (grande échelle) Échelle de la ville ou de l'agglomération (moyenne à grande échelle)

Bilan et valorisation de la recherche L'Iran et le pique-nique

Les séminaires

2005 : Ateliers de l'IFRI à Téhéran

« *Le pique-nique en France : Un mode de sociabilité alimentaire* »

Faculté des arts et d'architecture de l'université de Téhéran

« *Le pique-nique en France à travers le regard des peintres* »

Faculté d'anthropologie de l'université de Téhéran

« *Les usages des parcs et des jardins en France : Approche méthodologique (terrain, enquêtes, entretiens)* »

2007 : Laboratoire d'ethno-écologie du Muséum d'histoire naturelle

« *Jardins publics d'Iran* »

Master professionnel Paris I : Jardins historiques, patrimoine et paysage

« *L'eau, l'arbre, l'ombre de l'arbre et le tapis : le pique-nique en Iran* »

Les colloques

2006 : organisation du colloque à la maison de la recherche de Paris IV Sorbonne « *Le pique-nique* »

2007 : Colloque à Kashan (Iran) : « *Le pique-nique : généalogie du mot, archéologie d'une pratique* »

Direction d'ouvrage et article

2008 : Francine Barthe-Deloizy (dir), *Le pique-nique ou l'éloge d'un bonheur ordinaire*, Paris, Bréal, 243 pages

« Introduction : le pique-nique, une scène et des coulisses », in Francine Barthe-Deloizy (dir), *Le pique-nique ou l'éloge d'un bonheur ordinaire*, Paris, Bréal, p 9-16.

« Le pique-nique à la mode de chez nous », in Francine Barthe-Deloizy (dir), *Le pique-nique ou l'éloge d'un bonheur ordinaire*, Paris, Bréal, p 108-126.

Médias

RADIO- TELEVISION

2008-2009 :

France culture - À plus d'un titre - Présentation de l'ouvrage : Le pique-nique

France culture -Planète terre- Le pique-nique dans les espaces publics urbains : l'exemple de Londres et Istanbul (avec A. Fleury et P.J Olganier)

France culture -l'union rationaliste- Le pique-nique

Arte : émission « Chic » spéciale pique-nique

2010 : La première Radio suisse romande : le pique-nique et la ville

PRESSE 2009 ET 2010 (JUIN, JUILLET, AOUT)

Ouest France : Le pique-nique un rituel familial

Le courrier de l'ouest : Le grand retour du pique-nique

Le Maine libre : Entretien avec l'expert du pique-nique

Le Parisien : le pique-nique : vivre mieux !

Sciences humaines : Compte rendu de l'ouvrage (Gilles Fumey)

Le quotidien de Paris : Tous fous de pique-niques

Le Pèlerin : Pique-nique : Sortez vos couverts

IV

Enseigner la géographie

IV.

Enseigner la géographie

1. Dans le secondaire : Un enseignement généraliste de la 6^e aux classes préparatoires

Mon parcours d'enseignement se décline en deux périodes qui correspondent à une chronologie qui suit celle de mes changements de situation dans les corps respectifs de l'éducation nationale : professeur d'histoire-géographie dans les classes de collèges et lycées, puis maître de conférences à l'université Jules Verne de Picardie.

Des années 1980 à 1997, j'ai enseigné dans tous les niveaux de classes de la 6^e à la terminale dans différents collèges et lycées. J'ai terminé ce parcours en 1997-1998 au lycée de Saint-Germain-en-Laye avec les classes du second cycle, en particulier les classes internationales où l'enseignement de l'histoire était effectué par les professeurs de la section américaine en anglais, et les cours de géographie par les professeurs de l'établissement en français. Dans ce grand lycée, il y avait deux classes khâgne et hypokhâgne préparant au concours de l'ENS et on m'avait proposé des colles. À partir de 1990, j'ai eu également l'opportunité d'enseigner comme chargée de cours et chargée de TD à l'université de Paris I (le module étude communale) et à l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines (qui venait d'ouvrir ses portes) pour des TD de géographie régionale de la France. Je pense que c'est cette connaissance à la fois des programmes et de l'enseignement de tous les niveaux de classes qui fut à l'origine de mon intervention dans la préparation du CAPES à Paris I et Paris IV. En effet, en 1994, le concours du CAPES se voyait doté d'une nouvelle épreuve à l'oral : l'épreuve sur dossier. Il s'agit d'un oral qui conjugue à la fois des questions d'ordre épistémologique (connaissances des grands concepts de la géographie, l'histoire de la discipline, l'évolution et la comparaison des programmes, l'analyse des instructions officielles, etc). J'ai été ainsi sollicitée pour préparer cette nouvelle épreuve et j'ai continué toujours à le faire dans le cadre de mon service à l'université d'Amiens- Picardie. Depuis 2009, avec la masterisation du concours cette épreuve a disparu.

C'est également au cours de cette période que j'ai participé à l'élaboration de deux ouvrages méthodologiques du type parascolaire aux éditions Nathan/MDI sous la direction de Louis Marrou : le premier portait sur les grands ensembles régionaux en France pour les niveaux de classes de 4^e, 3^e et 1^{ère}, le second sur la manière de réaliser des cartes et croquis en terminale (rendus obligatoire dans le cadre de la réforme des modalités de l'épreuve écrite au baccalauréat en géographie).

2. Enseigner à l'université. Amiens, l'université Picardie Jules Verne : contexte et évolution.

Le département de géographie de l'UPJV est partie prenante de la faculté d'histoire-géographie. Depuis 2005, il a été intégré au département de lettres. À mon arrivée, en 1998, le département de géographie s'était développé autour de personnalités très ancrées dans la région. Il existait un laboratoire, le CEG (centre d'études géographiques), dont les centres d'intérêts étaient fondés sur la vie régionale (publication de l'atlas de Picardie entre autre). Les pères fondateurs du laboratoire (Paul. Oudard, Michel. Limouzin, Émile Flament) sont partis à la retraite en 1997, 1998 et 1999. En 2004, lors de la réforme LMD, le département de géographie était renouvelé et il ne restait que trois maîtres de conférences de la période antérieure. Le Centre d'études géographiques a disparu en 1999 et n'a jamais été reconstitué. Privés d'un laboratoire et subissant les effets de la réforme, nous avons donc « perdu » le niveau Master. La géographie apparaît donc aujourd'hui comme option dans plusieurs Masters, un à dominante linguistique (« Cultures Identités Territoires Echanges », CITE) un à dominante histoire (Master « Guerre ») un à dominante sciences du vivant (MNQG). Ceci explique le fait que mes activités de recherches se soient toujours effectuées dans le cadre de mon laboratoire d'origine : Géographie et Cultures de Paris IV. En 2007, Olivier Lazarrotti, seul professeur du département de géographie à l'université de Picardie, a relancé l'activité de recherche en mettant en place un laboratoire et une jeune équipe transdisciplinaire (ethnologie-sociologie-sciences de l'éducation-géographie) dont il est le directeur. En juin 2010, un nouveau professeur (d'histoire) a été recruté dans le département de géographie et un master environnement et géomatique est en cours de préparation.

Depuis mon arrivée en 1998 à l'université Picardie Jules Verne, mes enseignements se sont renouvelés en deux temps. En premier lieu, j'ai dû remplacer le service d'un maître de conférences parti à la retraite et me suis donc adaptée aux exigences voulues pour le service. Il s'agissait de reprendre quasiment intégralement un service consacré à la géographie humaine et en particulier la géographie régionale de la France et de l'Europe. Un privilège me fut cependant accordé : un module semestriel de géographie culturelle en option pour les géographes que je mettais en place en 1999. Ce type d'enseignement faisait figure d'exception à la faculté. À la fin de cette même année, lors du voyage de fin d'année pour les licences, j'organisais avec d'autres collègues un voyage en Provence à Manosque dont le thème central portait sur l'étude des paysages dans les romans de Jean Giono.

Mes cours et TD portaient donc essentiellement sur les enseignements fondamentaux de la géographie humaine et régionale, auxquels s'ajoutaient deux modules de méthodologie : l'un concernait la sémiologie cartographique, une initiation au langage cartographique et statistique pour les premières années de DEUG et pour les historiens ; l'autre était un module de niveau maîtrise, d'initiation aux enquêtes et à leur traitement, comprenant également les techniques de la recherche bibliographique. Mon service a toujours été assorti d'heures de préparation à l'épreuve sur dossier pour la préparation du CAPES. Le service détaillé est présenté dans un tableau en annexe pour mes trois premières années en poste à l'UPJV.

De 2001 à 2003, mon parcours d'enseignement a été interrompu par les deux années de délégation au CNRS. A partir de la rentrée universitaire 2003-2004, la réforme LMD est devenue effective à l'UPJV et mon service s'est établi chaque année en fonction de la nouvelle maquette. Les seuls changements de contenus des libellés concernent les modules de terrain car j'ai proposé chaque année, des thématiques de sorties « terrain » différentes. On trouvera ci-dessous les tableaux récapitulatifs des services de mes années d'enseignement à la faculté d'histoire-géographie de l'UPJV.

En 2010 lors de plusieurs réunions de département nous avons repris toute l'architecture des maquettes au niveau licence et préparation des concours en vue du prochain « quadriennal » prévu pour être opérationnel en 2012.

Service de l'année académique : 1998-1999

Diplôme	Année	semestre	Intitulé	CM	TD
Licence de géographie	1 ^{ère}	1	Méthodologie niveau 1 sémiologie de la carte		24 H 2 H hebdo
	1 ^{ère}	1	Méthodologie niveau 1		24 H 2 H hebdo
	2 ^{ème}	2	Géographie de l'Europe	14 H 1H hebdo	19,5 H 1,5 H hebdo
	3 ^{ème}	2	Géographie urbaine	14 H 1 H hebdo	19,5 H 1,5 H Hebdo
Maîtrise	4	2	Séminaire : techniques d'enquêtes et entretiens		25 H
Licence d'histoire	3 ^{ème}	2	Géographie régionale de la France	14 H 1 H hebdo	19,5 H 1,5H hebdo
Concours CAPES			Préparation à l'épreuve sur dossier		10 H
Masse globale enseignement : Total 199,5 UC					
Enseignement Hors université	DESS		Maîtrise d'ouvrage Des paysagistes (école de Chaumont-sur- Loire)		Deux séminaires de 5 H (10 heures)
Enseignement Hors université	DEA		Jardins historiques et paysages Paris I (école d'architecture de Versailles)		Séminaire de 3 H

Service de l'année académique : 1999-2000

Diplôme	Année	semestre	Intitulé	CM	TD
Licence de géographie	1 ^{ère}	1	Méthodologie niveau 1 sémiologie de la carte		24 H 2 H hebdo
	1 ^{ère}	1	Méthodologie niveau 1		24 H 2 H hebdo
	2 ^{ème}	2	Géographie de l'Europe	14 H 1 H hebdo	19,5 H 1,5 H hebdo
	3 ^{ème}	2	Géographie urbaine	14 H 1 H hebdo	19,5 H 1,5 H Hebdo
	3 ^{ème}	2	Voyage d'étude en Provence Les paysages de Giono		5 jours
Maîtrise	4 ^{ème}	2	Séminaire : techniques d'enquêtes et entretiens		25 H
Concours CAPES			Préparation à l'épreuve sur dossier		10 H
Masse globale enseignement : Total 199,5 UC					
Enseignement hors UPJV	DEA		Maitrise d'ouvrage Des paysagistes (école de Chaumont- sur- Loire)		Deux séminaires de 5 H (10 heures)

Service de l'année académique : 2000-2001

	Année	semestr	Intitulé	CM	TD
Licence de géographie	1 ^{ère}	1	Méthodologie niveau 1 sémiologie de la carte		24 H 2 H hebdo
	2 ^{ème}	2	Géographie de l'Europe : villes et réseaux	14 H 1 H hebdo	19,5 H 1,5 H hebdo
	3 ^{ème}	2	Géographie culturelle	14 H 1 H hebdo	19,5 H 1,5 H hebdo
	3 ^{ème}	2	Géographie urbaine	14 H 1 H hebdo	19,5 H 1,5 H Hebdo
	3 ^{ème}	2	Voyage d'étude en Alsace		4 jours
Maîtrise	4	2	Séminaire : techniques d'enquêtes et entretiens		25 H
Concours CAPES			Préparation à l'épreuve sur dossier		10 H
Masse globale enseignement : Total 193 UC					

La réforme LMD à l'université Jules Verne Picardie 2004

L'année 2004-2005 a été marquée par l'entrée de la réforme LMD à l'UPJV. Celle-ci a profondément modifié les maquettes, les services, les contenus des enseignements. Elle a nécessité un travail collectif de préparation pour présenter une nouvelle maquette en conformité avec les prescriptions de la réforme. J'ai réalisé la brochure destinée aux étudiants en expliquant ses grands principes. Ainsi le département de géographie propose-t-il aux étudiants deux parcours : un parcours « Aménagement-environnement » ouvert sur des masters hors UPJV ou intégrant pour ceux qui souhaitent faire de la recherche, le Master CITE. Le second parcours attire les étudiants qui se destinent à l'enseignement et à la préparation des concours (CAPE et CAPES pour les géographes, agrégation pour les historiens).

Mes enseignements sont concentrés dans quelques grands domaines : la géographie humaine, la géographie urbaine, la géographie culturelle, l'épistémologie et la méthodologie. Je les présente en priorité car ils constituent l'essentiel de mon activité pédagogique.

Les Unités d'enseignement libres : UEL

Il convient de préciser, que dans le cadre de la réforme LMD, l'UPJV a vivement encouragé dans chaque faculté l'ouverture de modules dits « d'enseignements libres », autrement dits à option. Pour le département de géographie d'Amiens, il s'agissait d'une opportunité intéressante étant donné la faiblesse des effectifs de géographes (environ 300 étudiants). Il s'est avéré assez compliqué d'organiser ce type d'enseignement, essentiellement pour des questions pédagogiques : les étudiants de n'importe quelle discipline peuvent s'inscrire à n'importe quel niveau du cursus, ce qui suppose une adaptation particulièrement souple de l'enseignant au public d'étudiants.

C'est donc dans ce contexte que j'ai présenté une série de trois UEL en rapport : « La géographie historique de la France », ouverte spécifiquement aux historiens en vue de la préparation aux concours en particulier le CAPES, « Cartes et représentations du monde » qui a été demandé par la faculté des arts plastiques, enfin « Les territoires de la nudité », en rapport avec mes plus récents travaux.

Conformément aux consignes délivrées par le CNU (2008-2009), je présente ci-dessous les tableaux récapitulatifs des services de mes trois dernières années à l'université Picardie Jules Verne.

Service de l'année académique : 2006-2007

Diplôme	Année	semestre	Intitulé	CM	TD
Parcours Aménagement- environnement	3	6	Le paysage, un enjeu citoyen ?	14 H 1 H hebdo	14 H 1 H hebdo (2 groupes)
Parcours Géographie Histoire	3	6	Epistémologie Niveau II		19,5 1,5 H hebdo
Terrain	3	6	Voyage à Venise (réalisation d'un recueil de nouvelles de type "polar"		14 H Atelier d'écriture 5 jours sur place
Unité d'Enseignement Libre (ouvert aux historiens, sociologues, linguistes, juristes...)					
	1-2-3	2-4-6	Géographie historique de la France	2H 28 heures	
	1-2-3	2-4-6	Les territoires de la nudité	2 H 28 heures	
	1-2-3	2-4-6	Cartes et représentations du monde	2 H 28 heures	
Masse globale enseignement : Total 193 UC					
Enseignement Hors UPJV	master		Master IREST Paris I et Paris VII L'imaginaire géographique « L'imaginaire géographique des naturistes »	Séminaire de 3 heures	
	master		Master TERRA Créteil Paris XII Genre et géographie	Séminaire de 3 heures	

Service de l'année académique : 2007-2008

Diplôme	Année	semestre	Intitulé	CM	TD
Parcours Aménagement- environnement	3	6	Le paysage, en enjeu citoyen ?	14 H 1 H hebdo	14 H 1 H hebdo (2 groupes)
Parcours Géographie Histoire	3	6	Epistémologie Niveau II		19,5 1,5 H hebdo
Terrain	3	6	Paris et les jardins partagés		14 H
Unité d'Enseignement Libre (ouvert aux historiens, sociologues, linguistes, juristes, etc)					
	1-2-3	2-4-6	Géographie historique de la France	2H 28 heures	
	1-2-3	2-4-6	Les territoires de la nudité	2 H 28 heures	
	1-2-3	2-4-6	Cartes et représentations du monde	2 H 28 heures	
Masse globale enseignement : Total 193 UC					
Enseignement Hors UPJV	master		Master IREST Paris I et Paris VII L'imaginaire géographique « L'imaginaire géographique des naturistes »	Séminaire de 3 heures	
	master		Master Patrimoine- identité Paris IV : Parcs et jardins Visite du parc du château de Saint-Germain- en-Laye et du musée des Antiquités nationales	Une journée	

Service de l'année académique 2009-2010

Diplôme	Année	semestre	Intitulé	CM	TD
Parcours Aménagement environnement	3	6	Le paysage, un enjeu citoyen ?	14 H 1 H hebdo	14 H 1 H hebdo (2 groupes)
Parcours Géographie Histoire	3	6	Epistémologie Niveau II		19,5 1,5 H hebdo
Terrain	2	6	Cergy-Pontoise, une ancienne ville-nouvelle ?		14 H
Terrain	3	6	Paris : Musée du quai Branly et Musée de l'Homme : Quelle mise en scène de l'Autre et l'ailleurs dans les musées ?		14 H
Unité d'Enseignement Libre (ouvert aux historiens, sociologues, linguistes, juristes, etc)					
	1-2-3	2-4-6	Géographie historique de la France	2H 28 heures	
	1-2-3	2-4-6	Les territoires de la nudité	2 H 28 heures	
	1-2-3	2-4-6	Cartes et représentations du monde	2 H 28 heures	
Masse globale enseignement : Total 192 UC					

3. Encadrement de la recherche – évaluation

Les fonctions d'enseignant-chercheur amènent à initier des étudiants à la recherche, au niveau du M1 ou du M2, pour en rester à la terminologie actuelle. J'ai eu le plaisir d'accomplir cette tâche de 1999 à 2001, date à laquelle je suis partie en délégation CNRS, puis une année de 2003 à 2004 à mon retour. À partir de cette période, la réforme LMD étant mise en place, je n'ai pu participer qu'à des évaluations de Master 1 à l'UPJV (Master CITE).

La liste en est présentée ci-dessous. Les thèmes de recherches déclinés sont assez variés, car j'ai comme politique de faire émerger le sujet de la part de l'étudiant : au moment où un travail de réflexion personnelle s'engage, il me semble préférable que l'étudiant s'approprie son sujet, plutôt que de lui imposer un sujet de recherche dont l'élaboration finale est bien entendu le résultat d'un dialogue plus ou moins fréquent (pour certains une fois par semaine) ou étiré dans le temps, puisque de nombreux étudiants en Picardie travaillent pour payer leurs études.

Direction de mémoires de recherche : maîtrise et Master 1 et 2

Année	Nom de l'étudiant	Titre des travaux	Diplôme
1999-2000	Debeaumont Stéphanie	Le parc Saint-Pierre d'Amiens Un espace d'urbanité et de civilité	Maîtrise
2000-2001	Radoux Laure	L'aménagement et l'architecture du parc zoologique d'Amiens : étude géographique	Maîtrise
2000-2001	Minot Antoine	L'hypermarché : un espace sous haute surveillance	Maîtrise
2003-2004	Latour Alexandre	Au-delà des murs : la free party Mémoire d'un lieu éphémère	Maîtrise
2003-2004	Laval Marie	Le parc national de la Guadeloupe Ou la nature en dissidence	Maîtrise
2003-2004	Lippens Coraline	Les territoires de la délinquance à Amiens	Maitrise
2004-2005	Després Emilie	L'intérêt des paysages dans le développement territorial à Amiens métropole	Master 1
2004-2005	Dupuis Julien	Les espaces verts à Amiens	Master 1
2005-2006	Crucifix Mélanie	Les jardins aristocratiques de l'Oise (XVIIIe –XIXe siècle)	Master 2
2006-2007	Dupont Thomas	Le tag et le paysage urbain	Master 2

V.

Les responsabilités collectives

V. Responsabilités collectives

1. Responsabilités collectives locales

- Gestion des étudiants

À mon arrivée à la faculté de géographie, le directeur de département qui était Emile Flament m'a confié la responsabilité du premier cycle. La mission consiste à informer et accueillir les étudiants nouvellement inscrits, à préparer le contenu des plaquettes d'information diffusées dans les lycées, organiser la « semaine de rentrée » (journées d'informations) et en amont, la « journée des lycéens » accueillis à l'université. En début d'année universitaire, il faut gérer, lors de permanences régulières, les problèmes que rencontrent les étudiants : lacunes dans leur emploi du temps, demande de changement de groupe, etc., et répondre à toutes les questions qu'ils se posent du point de vue pédagogique, mais qui ne concernent pas un enseignement en particulier. Naturellement, en fin de semestre, le responsable de cycle organise les jurys avec le secrétariat, les préside et règle les cas litigieux ou les rectifications à apporter aux relevés de notes.

- Élaboration des maquettes

La durée des mandats de maquettes de responsables de diplômes est la même que le quadriennal. Le responsable Deug-Licence est donc chargé de coordonner et animer les réunions pédagogiques nécessaires à l'élaboration des nouvelles maquettes, et d'en rédiger les documents transmis aux instances universitaires pour habilitation. Ce travail s'est réalisé après plusieurs réunions de département. J'ai été chargée de coordonner et de réaliser la maquette et la brochure destinée aux étudiants du niveau Licence. Celle-ci est réactualisée chaque année. Même si les libellés restent inchangés, il convient cependant de procéder à des réajustements qui tiennent compte de changements dans l'équipe des enseignants.

- Participation aux commissions de spécialistes
 Université Jules Verne Picardie : Commission de spécialistes de géographie section 23-24 (1998 suppléante, de 2004 à 2008 titulaire)
 Université Paris XII Créteil : Commission de spécialistes de géographie section 23-24 (2006-2008 membre titulaire)
 Université de Limoges : Commission de spécialistes de géographie section 23 (membre suppléante)
 Université de la Réunion_ : Année 2009-2010 commission de recrutement pour un poste de MCF en géographie culturelle

2. Responsabilités extérieures et nationales

- Jury des concours

Le diplôme de fin d'études de l'École nationale du paysage de Versailles. En 2003, l'École nationale du paysage de Versailles me proposait de participer au jury du diplôme de fin d'études. Lors de cette soutenance, l'étudiant présente un projet de mise en œuvre d'un paysage, ou d'un parc ou jardin fictif devant une assemblée composée de 5 personnes. La composition du jury peut être variable mais comprend obligatoirement des professionnels du paysage, paysagistes ou architectes, un représentant des pouvoirs publics (par exemple un responsable de la DRAC ou du Ministère de la Culture), des professeurs de l'École du paysage dont le directeur du projet qui a suivi l'étudiant dans son travail toute l'année et des professeurs extérieurs. Chaque année, un thème est défini. Pour l'année 2003, le thème retenu concernait les espaces publics. Le projet consiste à produire une commande fictive, à réaliser un programme, une étude de faisabilité et le coût de la réalisation. L'étudiant arrive à la soutenance avec des maquettes, plans, coupes, croquis, dessins. La composition des jurys varie donc en fonction des sujets choisis. J'ai été invitée à participer à la soutenance d'un projet portant sur la réhabilitation du square de la Tour Saint-Jacques à Paris. L'étudiante proposait dans son programme de transformer ce lieu en centre d'accueil pour les SDF, des équipements étant prévus pour l'hébergement de nuit. La responsable du SAMU social de Paris avait été invitée comme

professionnelle. Cette expérience a été intéressante car la soutenance s'est vite transformée en débat houleux, avec prises de positions radicales du côté du SAMU social et réactions de la responsable du ministère de la Culture (Caisse des monuments historiques), qui fustigeait contre l'idée même d'un tel projet, incompatible d'après elle avec la patrimonialisation des jardins publics parisiens.

Concours d'entrée à l'E.N.A

On m'a proposé la même année de corriger les épreuves écrites de géographie du prestigieux concours de l'ENA. L'épreuve de géographie appartient à la 5e série d'épreuves en option, au même titre qu'une deuxième langue ou que la philosophie. J'ai été fort étonnée d'apprendre que la géographie n'était pas obligatoire pour les futurs grands fonctionnaires de l'État. Le programme est établi chaque année avec de nouvelles questions qui rappellent celles qui sont traitées dans les programmes de terminales des filières classiques du lycée. Cette année là, figuraient au programme des sujets affiliés à la géographie économique, tels que la mondialisation et le pétrole. Sur la centaine de copies que j'ai corrigées, une toute petite poignée adoptait une analyse et un raisonnement géographique.

3. Activités éditoriales

Membre de comité de lecture ou de rédaction

Le label activités éditoriales regroupe des responsabilités et des compétences très différentes. Je suis rentrée dans le comité de rédaction de la revue *Géographie et Culture* en 1999. Cette revue de géographie culturelle est éditée à une fréquence de 4 numéros par an. À mon arrivée en 1999, l'éditeur souhaitait changer la une de couverture et on me chargeait de prendre la responsabilité du choix de la mise en page de la couverture ainsi que de l'image de présentation.

En 2006, je fus sollicitée pour entrer dans le comité de lecture de la nouvelle revue *echoGeo*.revue.org du laboratoire PRODIG (Paris I et Paris VII). Il s'agit d'une revue en ligne, qui propose une ligne éditoriale sur les recherches en cours de la géographie. Mon travail consiste

essentiellement à évaluer des articles et proposer des corrections aux auteurs.

Membre de comités scientifiques

Appartenir au comité scientifique d'une revue est un indice de reconnaissance de la communauté scientifique à l'égard d'un chercheur. C'est à la suite de la publication de la *Géographie de la nudité* qu'on me proposa de participer au comité scientifique de deux nouvelles revues : *Corps*, revue interdisciplinaire dont le premier numéro est sorti en octobre 2006 (éditons Dilecta), dirigée par les anthropologues Bernard Andrieu et Gilles Boëtsch.

La nouvelle revue *Cultures et sociétés* (avatar de la revue *Cultures en mouvements* dirigée par Armand Touati décédé en 2005) m'a demandé de participer au comité scientifique et au comité de rédaction, pour intégrer la géographie culturelle dans la ligne éditoriale.

Direction et coordination d'ouvrages

La direction d'ouvrage nécessite la mobilisation de plusieurs compétences. Les quelques expériences que j'ai pu avoir en la matière se sont avérées très intéressantes. J'ai dirigé trois d'ouvrage collectifs : Un numéro spécial de la revue *Autrement* dans la collection France sur le département de l'Oise. Les éditions Autrement avaient reçu de la part du Conseil général du département une subvention afin de publier un livre « grand public ». Fraîchement arrivée à l'université Jules Verne de Picardie, c'est donc en tant que géographe de Picardie que j'avais été sollicitée. L'expérience du montage de ce numéro m'a permis de découvrir que l'Oise est un des départements français les plus riches en parcs et jardins. Je profitais également de la circonstance pour comprendre comment on passe d'une fiction à la réalité en travaillant sur le parc Astérix. À cette occasion, je rencontrai Uderzo, l'un des pères fondateurs d'Astérix, dans son somptueux appartement de l'avenue Foch à Paris.

J'ai également dirigé deux numéros thématiques de la revue *Géographie et Cultures*. En 1999, un numéro portant sur « Société et environnement » et, en 2005, un numéro avec Claire Hancock intitulé, « Le Genre : constructions spatiales et culturelles ». Plus récemment, en 2008, aux éditions Bréal, les actes du colloque sur le pique-nique ont été édités dans la collection d'Autrepart, dirigée par Jean-François Staszak.

2008 : Direction de la revue *Géographie et Cultures*

La revue *Géographie et Cultures* a été fondée en 1992 par Paul Claval. Elle a bénéficié depuis ses débuts du soutien du CNRS et participe avec la collection *Géographie et Cultures* au pôle éditorial du laboratoire Espace Nature et Cultures (ENEC). En 2004, Paul Claval est parti à la retraite et Louis Dupont, maître de conférences à Paris IV Sorbonne, a pris en charge la direction de la revue. Après 4 années de direction, il avait annoncé au comité de rédaction sa décision de « laisser la place ». C'est donc au cours de la dernière réunion de l'année 2008 que l'ensemble du comité de lecture m'a élue pour le remplacer. Les nouvelles charges qui m'incombent sont de plusieurs types. Dans un premier temps, j'ai renouvelé pour un quart les membres du comité de lecture, en suivant 3 principes : davantage de jeunes, de femmes et de non Parisiens. Une nouvelle ligne éditoriale se dessine aujourd'hui, elle est discutée au sein du comité de rédaction. Tout en restant fidèle aux principes fondateurs de cette revue de géographie culturelle, les numéros en cours et ceux à venir s'ouvrent sur des perspectives ou les clivages historiques entre géographie culturelle et géographie sociale sont moins marqués.

En guise de conclusion :

Après plus de vingt années de cheminement géographique, dont plus de dix passées à exercer le métier d'enseignant-chercheur, le temps est à l'heure du bilan. Tout était là depuis le début de mon parcours, de parcs en jardins, du Brésil à l'Iran, des pratiques du pique-nique aux centres naturistes. Toutes ces thématiques s'entrecroisaient et il ne me restait plus qu'à donner à voir et à comprendre en me servant de cette formidable boîte à outils qu'est la géographie. Tout ceci n'aurait pas été possible sans l'écoute bienveillante et attentive des professeurs qui m'ont suivi dans cette aventure : Georges Grelou, le premier à Nanterre qui m'a encouragée à faire de la recherche, Paul Claval ensuite qui ne s'est jamais départi de sa sérénité et qui m'a laissée faire, tout en exigeant toujours de ma part une grande rigueur scientifique. Enfin, Guy Di Méo m'a accueillie à Bordeaux et convaincue que je devais mener à bien ce travail de HDR, pour lequel j'avais les plus grandes réticences. De nouvelles perspectives s'ouvrent aujourd'hui sur ce chemin de vie : amener les étudiants à découvrir que la géographie permet de mieux comprendre le monde, la complexité des sociétés, l'Autre et l'Ailleurs.

ANNEXES

CURRICULUM VITAE

Francine BARTHE-DELOIZY
97 rue Beaunier
78 630 Orgeval
Téléphone : 06 81 66 53 00
Née le 27 décembre 1953 à Paris 1er
Nationalité française
Mariée, deux enfants
(29 ans et 25 ans)
email : francinebarthe@wanadoo.fr

FORMATION

- 1997 : Doctorat en géographie de l'Université Paris IV Sorbonne, intitulé *Parcs et jardins publics : Étude de pratiques spatiales urbaines* sous la direction de Paul Claval, soutenu en janvier 1997, devant un jury présidé par Yves Luginbulh, directeur de recherches au CNRS, J-R.. Pitte, professeur à l'Université Paris IV Sorbonne, Paul Claval, professeur à l'Université Paris IV Sorbonne et Françoise Dubost, directrice de recherches à l'EHESS. Mention Très Honorable avec les félicitations du jury.
- 1990 : D.E.A en Aménagement et urbanisme de l'Université Paris IV Sorbonne, sous la direction de J-R. Pitte, intitulé « Les paysagistes et la création des parcs contemporains. »
- 1989 : Agrégation de géographie.

ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT

Depuis 1997 Maître de conférences en géographie à l'université Jules Verne de Picardie (Amiens)

Niveau : Licence (1^{ère} année) à Master

Nature : Cours Magistraux et Travaux Dirigés

Enseignements fondamentaux : épistémologie et histoire de la géographie, géographie urbaine, géographie culturelle, le paysage : un enjeu citoyen ?, les espaces européens, géographie régionale de la France.

Méthodologie : lecture méthodique et analyse de textes et documents, les techniques d'enquêtes (qualitatives et quantitatives), objets méthodes et raisonnements en géographie, atelier d'écriture, sémiologie de l'image et sémiologie cartographique.

Organisation de voyages d'études : Italie, France, Allemagne.

Préparation aux concours de l'enseignement secondaire (CAPES et agrégation) à l'université de Picardie Jules Verne, Paris I, Paris IV, Paris X et Saint- Quentin- en-Yvelines.

Séminaires de Master : Master CITE (Culture Identité Territoires Echanges) : Jardins, villes et urbanité en Europe, Master Géographie Paris XII (Créteil) : Genre et géographie, Master Muséum d'histoire naturelle : La ville durable, Master Tourisme (IREST Paris I, Paris VII) : L'imaginaire géographique.

1982-1997 Professeure d'histoire-géographie en collèges et lycées

Responsabilités pédagogiques

Depuis 1998 Enseignant référent des étudiants de licence de géographie (parcours aménagement-environnement), Université de Picardie Jules Verne

1998-2003 Directrice de maîtrises de géographie et de masters (en co-direction) à l'Université de Picardie Jules Verne

2003 Membre du jury de l'ENA pour l'épreuve de géographie (5^e épreuve en option à l'écrit)

Membre du jury de l'école nationale du paysage de Versailles & participation aux jurys de mémoire de fin d'étude du diplôme de paysagiste

Responsabilités administratives

Depuis 2000 Membre puis vice-présidente de la Commission de Spécialistes, 23^e section (Géographie), Faculté d'Histoire et de Géographie, Université de Picardie Jules Verne

2000-2001 Membre du conseil de gestion de la Faculté d'Histoire et de Géographie de l'Université de Picardie Jules Verne

2006-2007 : membre extérieur de la commission de spécialistes (23^e et 24^e section) de Créteil Paris XII

2006-2007 : membre extérieur de la commission de spécialistes de Limoges

ACTIVITES DE RECHERCHE

Depuis 1990 Membre du laboratoire Espace et Culture UMR 8087 CNRS et Université Paris IV Sorbonne

2001-2003 Détachement CNRS au laboratoire Espace et Culture Paris IV Sorbonne.

Programmes de recherche

Brésil Professeure invitée à l'Université Fédérale de Salvador de Bahia (UFBA), département de géographie et d'urbanisme, séminaire sur « les signes de visibilité dans les espaces publics à travers les textes d' H. Arendt et W. Benyamin » dans le cadre du programme brésilien de la recherche Espaces publics de nature et politique urbaine

Iran Programme international de recherche « Dialogues avec la Nature » mené par l'Institut Français des recherches iraniennes (IFRI), l'Observatoire urbain iranien de Téhéran (OUTI) et l'Université de Téhéran (Faculté d'anthropologie et des arts et d'architecture)

2006 Invitation à l'atelier : dialogues avec la nature, Téhéran (sous la direction du SCAC services culturels de l'ambassade et l'IFRI institut français des recherches en iranologie)

2007 : colloque à Kashan (Iran) : Le pique-nique, rites, loisirs et culture. Archéologie d'une pratique ordinaire de la nature : le pique-nique en France

Séminaires

- 2007 : séminaire du muséum d'histoire naturelle : Jardins publics en Iran
- 2007 : séminaire de l'école d'architecture de Versailles, master jardins (sous la direction de Monique Mosser) : L'eau, l'arbre, l'ombre de l'arbre et le tapis : le pique-nique en Iran
- 2006 : Université de Picardie Jules Verne : Femmes, genre et histoire ; Université Paris XII Créteil : Les études de genre et la géographie
- 2005 : Laboratoire LADYSS (Paris I, Paris X) : Habiter ; Ecole des Arts et métiers : les chercheurs et l'édition ; Faculté des géosciences de l'UFBA (Salvador de Bahia) ; Professeure invitée à la faculté d'anthropologie, des arts et d'architecture de l'université de Téhéran « Le pique-nique »
- 2004 : ACI jeunes chercheurs « Une géographie des espaces publics dans les pays intermédiaires » ; Muséum d'histoire naturelle : Nature et urbanité
- 2003 : Université Paris 1 (Faculté des Arts) et Ecole du paysage de Versailles : les paysagistes et la recherche
- 2002 : Centre de recherche interdisciplinaire du sport (Lyon I. STAPS) : Les naturistes et le sport
- 1999 : Institut de géographie de l'université de Jérusalem : *The planning of parks and gardens in Paris*

Responsabilités scientifiques

- Depuis 2000 Membre du conseil du laboratoire Espace et Culture
- Depuis 2002 Membre du comité de lecture de la revue *Géographie et Cultures*
- Depuis 2007 Membre du comité de lecture de la revue en ligne *echogeo.revue.org*
- 2008 : Directrice de la revue *Géographie et cultures*
- 2006 Organisation du colloque sur « Le pique-nique ou l'éloge du bonheur ordinaire », Paris, Université Paris IV Sorbonne, Laboratoire Espace-nature et culture
- 2003 Organisation du colloque professionnel « Territoires et Paysages », Macon, Association des maires de France & la revue *Le Moniteur*

Valorisation de la recherche & vulgarisation

Interventions dans les médias depuis 1999

Radios françaises (France-Inter, France-culture, RTL, Radio Sorbonne, Europe 1) et étrangères (Radio Suisse romande - émission Mordicus) ; Télévisions françaises (Arte, France 2, France 3 Picardie, France 5, Canal+, W9) et étrangères (Télévision suisse romande) ; Presse quotidienne et magazine français (Le Monde, *Libération*, *France-Soir*, *L'Express*, *Le Point*, *Le Parisien*, *Sud-Ouest*, *le Figaro*) et à l'étranger (*Le citoyen*, quotidien national Iranien et *A Tarde*, quotidien de l'Etat Fédéral de Bahia)

Participation au festival de Géographie de Saint-Dié- des- Vosges depuis 1997

Organisation de deux expositions scientifiques (Scénographie des espaces d'exposition « Jardins et mobilités dans la ville », « La nature urbaine », conférence « Le naturisme ou comment rejouer le paradis terrestre », « Le jardin comme pratique urbaine », « Les espaces sacrés du Vaudou et du Candomblé dans les diasporas noires en Amérique » avec Jean-Marie Théodat

Intervention et animation de deux cafés géographiques à Paris

« Les territoires du naturisme » (2006) et « Aux Parcs citoyens ! » (2000)

Travaux d'expertise

2006 : Participation aux études préalables et au diagnostic de l'aménagement du square Juliette Dodu Paris (10^e arrondissement).

2005 : Etudes préalables et diagnostic environnemental par les usages des publics du square Stalingrad d'Aubervilliers (93). (Atelier d'architectes et d'urbanistes Michèle Elsair), maîtrise d'ouvrage assurée par Plaine Commune et commune d'Aubervilliers (93)

2004 : Membre du jury du festival de géographie « Arrimages »

1997 Membre du comité de pilotage du groupe « Paysages et sites archéologiques, la programmation en vue de l'accueil du public », Caisse des monuments historique

AUTRES COMPÉTENCES

Portugais : lu, écrit, parlé	Anglais : lu, parlé	Italien-espagnol-allemand : notions
------------------------------	---------------------	-------------------------------------

PUBLICATIONS

Ouvrage

Barthe F., 2003, *Géographie de la nudité : être nu quelque part*, Paris, Editions Bréal, 249 pages

Direction d'ouvrage ou de revues scientifiques

Barthe-Deloizy F. (dir), 2008, *Le pique-nique ou l'éloge d'un bonheur ordinaire*, Paris, Bréal, collection d'Autrepart, 256 pages

Barthe-Deloizy F. et Hancock C., (dir), 2006, « *Le genre : constructions spatiales et culturelles* », numéro spécial, *Géographie et cultures*, n° 54, Paris, L'Harmattan.

Barthe-Deloizy F. (dir), 2003, « Environnement et société », numéro spécial, *Géographie et cultures*, n°37, Paris, L'Harmattan

Barthe-Deloizy F. (dir), 2000, *L'Oise*, n° 20, Paris, Autrement, collection France

Articles

- « No paraíso terrestre, entre representações e praticas : Os espaços da nudez », in Serpa A. (dir), *Espaços culturais : vivências, imaginações e representações*, 2008, Salvador de Bahia, EDUFBA, p. 339-353.
- « visibilidade », chapitre 3, in Serpa A. (dir), *O espaço público na cidade contemporânea*, 2007, Sao Paulo, editora Contexto, p. 67-106.
- « Les lieux du sacré : exemple du vaudou haïtien et du candomblé bahianais » in Landy F., Lézy E. et Moreau S., *Les raisons de la géographie*, co-écrit avec Jean-Marie Théodat, 2007, Paris, Karthala, p. 211-230.
- « Géographie et nudité : un mariage extravagant ? Quelques pistes de réflexions sur la production sociale de l'espace », *GEOUSP Espaço e tempo*, n° 22, São Paulo, p. 152-169.
- « Espacios sagrados, bosques confiscados. El Candomblé en Salvador de Bahia o la naturaleza en division » co-écrit avec Angelo Serpa, in Nail S. (dir), *Bosques Urbanos en America Latina :*

Usos, funciones, representaciones, juin 2006, Universidade Externo de Colombia, p. 230-262.

- “Sacred spaces, confiscated forests : El Candomblé in Salvador de Bahia or nature divided” in Nail S. (dir), *Urban forests in latin America : uses, functions, representations*, Août 2006, Universidade Externo de Colombia, p. 230-262.
- « Le genre : constructions spatiales et culturelles » co-écrit avec Claire Hancock, *Géographie et Cultures*, N° 54, 2006, p. 3-9 (Numéro thématique éponyme).
- « Dynamique du fait insulaire et développement du naturisme », co-écrit avec Emmanuel Jaurand, in *De l’île escale à l’île relais*, sous la direction de Nathalie Bernardie-Tahir et François Taglioni, 2005, Paris, éditions Khartala, p. 300- 316.
- «Citoyenneté et incivilités dans le parc public urbain », *Paysages Actualités* (Le Moniteur), N° 264, 2003, p. 10-13.
- « Le naturisme : des cures atmosphériques au tourisme durable », *Communications* (EHESS), n°74, 2003, p. 48-64 (Numéro thématique « Bienfaisante Nature ! »).
- « Le retour de l’âge du bronze : le bronzage comme marqueur social », *Urbanisme*, N° 325, 2002, Paris, p. 32-36 (Numéro thématique « Corps et sexualités »).
- « Géographie du naturisme, à la recherche de l’Eden », *Géographie et cultures*, N° 37, 2001, p. 37-58 (Numéro thématique « Environnement et société »).
- « L’Oise : facettes et fragments », *L’Oise* (sous la direction de F. Barthe), Paris Autrement, 2000 (collection France n°20), p. 10-13.
- « Paysages-mémoires, polyphonie ou cacophonie ? » *L’Oise* (sous la direction de F. Barthe), Paris Autrement, 2000 (collection France n°20), p. 16-27.
- « Au pays d’Astérix » *L’Oise* (sous la direction de F. Barthe), Paris Autrement, 2000 (collection France n°20), p. 150-159.
- « Le Parc Saint-Pierre d’Amiens, un espace citoyen ! », *Hommes et Terres du Nord* « Etudes picardes », 1999/2.
- « Parcs et jardins : études de pratiques spatiales urbaines », *L’information géographique*, volume 62, 1998.

- « Usages du parc, usages du monde » dans *Parcours : Parcs et jardins des Hauts de Seine* (sous la direction de Bernard Viel), Paris, éditions du Conseil général des Hauts de Seine, 1993, p. 10-15.
- « Usagers et usages du parc départemental de la Courneuve en Seine Saint Denis », *Urbanisme*, 264/265, 1993, p. 42-44 (Numéro thématique « Les jardins urbains »)

Publications scolaires et parascolaires

- 2000, *Réaliser et réussir la carte au bac*, Paris, Editions MDI Nathan collection Trans-Géo.
- 1999, *La France, le fait régional*, Paris, Editions MDI Nathan collection Trans-Géo.

RAPPORT DE SOUTENANCE DE LA THÈSE

Université de Paris-IV
U.F.R. de Géographie
191 rue Saint-Jacques
75005 Paris

Paris, le 13 janvier 1997

Procès-verbal de la soutenance de thèse
de Mme Francine Barthe-Deloisy

Mme Francine Barthe a soutenu la thèse de doctorat qu'elle a consacrée aux "*Parcs et jardins. Etudes de pratiques spatiales urbaines (Les Mureaux - Saint-Germain-en-Laye)*" le lundi 13 janvier 1997 à partir de 10 heures dans le petit amphithéâtre de l'Institut de Géographie, 191 rue Saint-Jacques à Paris. Le jury était composé de M. Paul Claval (Professeur à l'Université de Paris-Sorbonne, directeur de la thèse), Mme Françoise Dubost (Directeur de recherche au CNRS, rapporteur), M. Yves Luginbuhl (Directeur de recherche au CNRS, rapporteur) et M. Jean-Robert Pitte (Professeur à l'Université de Paris-Sorbonne) Le jury était présidé par M. le Professeur Pitte.

Mme Francine Barthe-Deloisy présente rapidement son travail. Cette recherche, engagée et menée avec enthousiasme, porte sur les parcs et les jardins comme éléments de la vie urbaine. Mme Barthe remercie tous ceux, usagers, conservateurs, commissaires de police, etc., qui ont alimenté sa recherche.

Le jardin aide à comprendre la ville, la société urbaine : il suffit de voir ce qu'en font ses usagers. C'est l'axe central de la recherche. Aux interviews, la photographie est venue ajouter un moyen de recherche original. C'est à travers elle que certains éléments qui échappent à l'analyse immédiate - les tracés sauvages par exemple - sont mis en valeur.

Deux séries de leçons se dégagent.

1- Du point de vue de la géographie urbaine, le parc apparaît comme un élément essentiel de l'organisation de l'espace urbain, et, dans la conjoncture actuelle, comme un indicateur d'urbanité; le parc apparaît ainsi comme un des éléments essentiels de la requalification urbaine. Le tournant des années 70-80 est particulièrement significatif dans cette optique : le parc est un des facteurs de réorganisation de l'espace urbain, renforce sa centralité, ou relie le centre et la périphérie, ou sert de marche entre des communes.

2- En changeant d'échelle, on se situe au niveau de la géographie sociale. La distinction entre usages anciens et usages contemporains s'impose d'abord. Ces usages reflètent les âges de la vie.

Les pratiques du sport, l'utilisation pour les repas rapides, la promenade des animaux domestiques témoignent des mutations de la société contemporaine.

Les délits, très importants, montrent comment les usages excèdent ce qui a été planifié. A travers leur étude géographique, ce sont des mesures de contrôle que l'on peut imaginer.

M. Paul Claval a pris avec plaisir connaissance d'un travail dense et bien présenté : la thèse se présente en deux volumes; le premier comporte le texte de la thèse proprement dite (246 pages) suivi de 110 pages d'annexes; le second est un album de photographies en couleur; celles-ci présentent les parcs étudiés, suivent leurs transformations en fonction des saisons, et donnent à voir leurs multiples utilisations. Le texte principal est pour sa part illustré de photographies en noir et blanc.

Mme Barthe a su combiner le texte et la photographie pour rendre sensibles les ensembles qui font l'objet de son travail. Des cartes et croquis généralement ^{bien conçus} ~~expressifs~~ élargissent l'arsenal des moyens d'expression mobilisés par ce travail. La partie cartographique aurait cependant être plus riche : il aurait fallu des croquis à très grande échelle lorsque les utilisations sont évoquées.

Le propos de Mme Barthe est d'analyser le rôle des parcs et jardins publics dans la vie de la banlieue à travers l'étude de deux communes dont les populations et les superficies habitées sont équivalentes, dont les parcs et jardins publics ont à peu près la même extension, mais dont le peuplement diffère profondément : une population de niveau de vie et d'instruction

Les géographes se penchent trop rarement sur la géographie des parcs et des jardins. La thèse de Mme Barthe prouve combien ce domaine est pourtant riche. Les parcs constituent une composante importante des milieux urbains; par les espaces de liberté et de loisir qu'ils offrent aux citoyens, ils contribuent à équilibrer leur existence: les problèmes qu'ils connaissent renseignent sur les déséquilibres et malfaçons de la société où ils sont insérés. C'est en insistant sur le rôle des parcs comme miroirs des sociétés où ils s'insèrent que le travail de Mme Barthe innove le plus. Un travail intéressant et vraiment original donc, même s'il présente quelques maladresses et imperfections de présentation.

Mme Françoise Dubost souligne tout l'intérêt, en tant qu'ethnologue, qu'elle a trouvé à l'évocation de la vie quotidienne des jardins. Mme Barthe donne très bien à voir les gens qui fréquentent les parcs, les décrit de manière vivante. Mme Dubost a apprécié les chapitres consacrés aux usages délictuels. L'ensemble des suggestions fournies par le texte sera très utile à ceux qui doivent les gérer.

L'un des bénéfices de la comparaison entre les deux communes retenues, c'est de montrer, au-delà de leurs différences, le poids des courants généraux de l'évolution. Le rôle de l'Etat se lit derrière.

Les critiques ? Les méthodes auraient dû faire, dans l'introduction, l'objet d'une présentation plus systématique. Sur l'utilisation de la photographie, Mme Barthe en a dit beaucoup plus dans sa présentation orale que dans sa thèse, ce qui est dommage. Les effectifs interrogés ou interviewés auraient dû être précisés.

La dénomination des espaces, qui est intéressante, vient un peu trop tôt, avant que les parcs ne soient décrits.

Dans le détail, certaines des indications auraient dû être précisées : il en va ainsi de la chronologie de la croissance de la banlieue, bien connue cependant depuis les travaux de Jean Bastié. La candidate aurait dû mieux insister sur les spécificités de la banlieue Ouest, qui a échappé à la croissance anarchique de la ceinture rouge. Les Mureaux ne deviennent une ville ouvrière qu'après la Seconde Guerre mondiale. Durant longtemps, cette commune reste fréquentée par le tourisme de week-end. Même manque de précision dans l'évocation du

renouveau de l'intérêt pour les jardins à la fin des années 1970 et le début des années 1990.

Les publications des conseils généraux, qui ont fait connaître les inventaires, et que Mme Barthe cite, sont intéressantes : elles servent à faire évoluer l'image des communes.

Les services que doivent offrir les parcs ? La candidate n'a-t-elle pas accepté trop facilement les idées des administrations en charge des jardins ? N'a-t-elle pas trop adopté le point de vue des gestionnaires ? A l'inverse, le catalogue des besoins et aspirations des utilisateurs n'a pas été dressé de manière assez systématique. La dimension esthétique, telle qu'elle se manifeste chez les visiteurs, n'est pas suffisamment mise en valeur. Le rôle des catégories sociales dans ces attitudes n'a pas été assez souligné.

L'influence des mouvements écologiques aurait gagné à être mieux mise en évidence. En sens inverse, il aurait convenu de montrer que les parcs sont le produit d'une histoire des modes et des styles, évoquer les corbeilles mosaïques de la fin du XIX^e siècle, le paysage de buttes à la Jacques Simon. Pourquoi n'avoir pas parlé de la polémique relative à l'autoroute A14, menaçant la grande terrasse ?

M. Yves Luginbuhl adhère à l'ensemble des remarques faites par Mme Dubost sur la qualité du travail : il y a, dans la thèse de Mme Barthe, une qualité d'observation et de sensibilité qui est remarquable. Il y a une masse de travail considérable, mais qui n'est pas toujours assez valorisée par la thèse. Mme Barthe s'est trop effacée et laisse oublier la masse des efforts qu'elle a réalisés - les 800 questionnaires par exemple.

M. Luginbuhl a été séduit par l'étude des rapports entre politiques et pratiques d'aménagement. La partie sur les comportements délictuels est fondamentalement neuve.

1- Le choix du sujet : le choix des deux communes est tout à fait pertinent, à cause de leur proximité et de leurs contrastes. Faut-il situer le sujet dans le domaine de la géographie urbaine et de la géographie sociale ? Pourquoi ne pas avoir dit que la géographie s'interroge sur les rapports entre la société et la nature ? Peut-être Mme Barthe a-t-elle été victime de la période durant

laquelle la géographie a renoncé à étudier la nature et s'est consacrée à l'espace. Ceci pose un problème qui se pose à l'ensemble de la géographie. *concernant*

Dans la conduite de la thèse, cela se traduit dans le manque d'intégration de l'esthétique dans le travail.

2- Les problèmes de méthode : il aurait fallu s'interroger davantage sur la nature des parcs et des jardins, et tirer parti des réflexions multipliées sur ce point depuis fort longtemps. C'est un point de méthode.

La place des concepteurs des jardins n'est pas assez soulignée - ce qui est dommage, puisque celle des politiques est bien analysée. Comment les concepteurs pensent-ils l'espace ? Certains travaux récents sur les paysages auraient dû être cités.

3- Quelques questions :

Pourquoi les cartes des communes et de leurs cartes apparaissent-ils si tard (pages 143-145)? Pourquoi n'avoir pas tiré parti des croquis des concepteurs ?

Le courrier adressé aux gestionnaires par les usagers est-il vraiment révélateur ?

M. Jean-Robert Pitte joint ses félicitations à celles de ses collègues : il apprécie une recherche de qualité menée par un professeur de lycée dont les charges étaient lourdes. Il est sensible à une certaine naïveté dans le regard, qui le rend souvent percutant.

M Pitte fait quelques remarques sur les lacunes bibliographiques. A propos de cartes, la très grande échelle manque, surtout sur les cheminements.

Le cahier de photographies aurait dû être davantage intégré dans le texte. N'aurait'il pas fallu faire un volume au lieu de deux : cela aurait rendu plus vivante encore la présentation.

Le choix des communes était pertinent. Il aurait fallu insister un peu davantage sur l'attrait touristique de Saint-Germain et sur la fréquentation de la terrasse à des fins de contemplation du paysage.

Tout ce qui est description et motivation des usagers est intéressant. L'opposition entre les différentes catégories d'usage, les anciens et permanents, et les nouveaux et innovants est plus contestable. La délinquance est ancienne, et il aurait fallu le montrer.

Pourquoi ne pas évoquer le problème des déjections canines et autres? Pourquoi ne pas évoquer les micro-climats des parcs, et la manière dont ils conditionnent la fréquentation ? Pourquoi ne pas parler de la poussière ?

Le jeu des micro-formes et des micro-structures (par exemple, du sol) aurait dû être creusé : on sent leur rôle à travers les photographies présentées, mais il aurait fallu insister dans le texte.

Après avoir pris connaissance du mémoire, écouté sa rapide présentation par la candidate, et les réponses qu'elle apporte aux questions qui lui sont posées, le jury délibère et confère à Mme Francine Barthe-Deloisy le titre de docteur en géographie de l'Université de Paris-Sorbonne avec la mention très honorable et les félicitations.



SOMMAIRE

Introduction générale	2
I. Itinéraire géographique	
1 L'Afrique, la France : l'ailleurs est là-bas, l'étranger ici	4
2 La géographie comme nécessité, début du parcours	6
3 Rupture et entrée dans le monde des zones sensibles	7
4 Retour à Nanterre : l'agrégation	8
5 Le DEA accueil à Paris IV-Sorbonne	9
II. Les débuts de la recherche	
1 Le choix du sujet : contexte et conditions de la recherche	12
2 Le protocole méthodologique	14
3 La thèse	17
4 Expertise : La recherche devient opératoire	18
Bilan et valorisation de la recherche : Les parcs et les jardins publics	23
III. La recherche : une trajectoire, des bifurcations	
1 Vers la géographie de la nudité	29
Bilan et valorisation de la recherche : nudité, naturisme, genre	35
2 Ouverture vers le Brésil et retour sur les parcs et les jardins	36
Bilan et valorisation de la recherche : parcs et jardins de Salvador et Candomblé	44
3 L'Iran	45
Bilan et valorisation de la recherche: l'Iran et le pique-nique	52
IV. Enseigner la géographie	
1 Dans le secondaire : un enseignement généraliste de la 6 ^e aux classes préparatoires	54
2 Enseigner à l'université : Amiens et l'université Picardie Jules Verne	55
3 Encadrement de la recherche et évaluation	63
V. Responsabilités collectives	
1 Responsabilités collectives locales	66
2 Responsabilités extérieures et nationales	67
3 Activités éditoriales	68
4 Conclusion	70
Annexes	71
Curriculum vitae	72
Rapport de soutenance de la thèse	80
Sommaire	86